

la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE
Fondée par **Pierre MONATTE** en 1925

L'impôt des poires

par Nicolas FAUCIER

On cherche des actionnaires

par Maurice LIME

L'exécution d'Alger

par J. PERA

Le syndicalisme dans notre civilisation

par René CADDÉO

Les Chinois n'ont pas de dieu

par Robert LOUZON

A propos de l'Amérique

par J. GALLIENNE

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE - ALGERIE

Six mois 11 F
Un an 20 F

EXTERIEUR

Six mois 13 F
Un an 24 F

Le numéro : 2 F

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la rédaction
et l'Administration à la

REVOLUTION PROLETARIENNE

21, rue Jean-Robert, Paris 18^e
Téléphone : 607 02-06

PERMANENCE

Les mardis, jeudis, samedis,
de 15 h à 18 h

UTILISER POUR LES ENVOIS
DE FONDS

notre compte chèque postal
REVOLUTION PROLETARIENNE 734-99 Paris

Sommaire du N° 521 - Novembre 1966

L'impôt des poires	N. FAUCIER
Productivité et niveau de vie	P. R.
On cherche des actionnaires	M. LIME
La C.F.D.T. perdante. La C.G.T. défend la hiérarchie.	
L'exécution d'Alger	J. PERA
Il y a dix ans : Budapest	F. CHARBIT
Le syndicalisme dans notre civilisation	R. CADDEO
Drôle de syndicalisme	F. Ch.
Inesthétisme vacancier	J. DUPERRAY
Notes d'Economie et de Politique : Les Chinois n'ont pas de dieu. — Ce que veulent les gardes rouges. — L'insuline et la création de la vie. — La monopolisation des armes nucléaires et le développement de l'impérialisme	R. LOUZON
A propos de l'Amérique	J. GALLIENNE
Comment on prépare le référendum à Djibouti ..	F. Ch.
L'évolution du capitalisme (suite)	P. RIMBERT
Souvenirs... d'actualité	J. PERA
Parmi nos lettres : L'inhumanité des hospices (Theuil). — Après les grèves du métro. — D'un ex-coopérant déçu à un coopérant opti- miste (J. Teilhac et J. Simon). — A propos de Mao Tse Toung (J. Gallienne). — Sur la grève des ouvriers belges (Van Reusel). — L'intéressement des travailleurs. — Réponses à Bujard (T. Argence et L. Donadieu).	
« Marxistes » avant Marx.	
A travers les livres : « Sortie de secours », d'Ignazio Silone (R.G.). « J'avais vingt ans », Albert Ledrappier.	

ENTRE NOUS...

Commençons par parler argent. Cela est désa-
gréable. Mais il faut bien !

Nous avons annoncé, dès le dernier numéro, qu'à
partir de Janvier l'abonnement à la R.P. serait plus
cher : 2.500 francs. La première année (1925) c'était
20 francs : cent vingt-cinq fois moins ! La dévalua-
tion, chère à Louzon — à juste titre — est là,
visible à l'œil nu.

Il est certain que notre augmentation 1967 sera
facilement « avalée » par ceux de nos camarades qui
travaillent, ceux qui, participant à l'activité écono-
mique, ne sont pas au même point victimes des
dévaluations. Mais tous nos abonnés ne sont pas
dans ce cas-là. Il y a des vieux qui lisent la R.P.,
il y en a beaucoup, forcément puisque la revue a
quarante deux ans, et qu'avant elle il y avait la
« Vie Ouvrière ». On lira dans le « parmi nos let-
tres » de ce numéro la lettre émouvante du cama-
rade Theuil. Il est certain que pour ce camarade —
et pour tous ceux qui se trouvent dans une situa-
tion semblable — l'augmentation de notre prix pose
un problème. (Et ce camarade pousse l'honnêteté —
la foncière honnêteté ouvrière — jusqu'à nous en-
voyer des timbres pour son changement d'adresse !)

Alors — que ceci soit entendu une fois pour tou-
tes — les camarades qui se trouveraient dans des

situations semblables n'auront qu'à nous faire si-
gner ; les conditions qui leur seront faites alors,
seront — comment dirons-nous? — toutes particu-
lières.

Ceci dit, chacun doit constater que la R.P. n'est
pas chère. Voyez la matière. Voyez la composition.
Aucun espace n'est perdu. Pas de « blanc », de la
première à la dernière page. Ça en fait des heures
de typo ! Comment y arrivons-nous ? Ce ne peut
être que par la formule qui est la nôtre depuis tou-
jours : ne payer que le papier et le travail d'im-
pression ; ne rémunérer ni rédacteur, ni correcteur,
ni administrateurs ! Dès son origine la R.P. s'est
présentée comme « coopérative intellectuelle ». Elle
reste digne de ce beau titre. Mais nous n'oublions
pas que si elle tient, si elle continue à pouvoir
régler — même avec retard — les factures de l'im-
primeur, c'est à la fidélité, à la générosité de beau-
coup de nos abonnés qui n'hésitent pas à faire
l'effort nécessaire pour figurer dans la phalange
des abonnés de soutien.

Et à ceux qui ne peuvent faire davantage que
de régler le prix de l'abonnement ordinaire, nous
conseillons de ne pas attendre 1967 pour se mettre
en règle. Ils pourront ainsi bénéficier du tarif ac-
tuel.

L'IMPOT DES POIRES

Cette année encore il nous faut ramener la question sur le tapis, puisque, comme il fallait s'y attendre, les incondtionnels du Parlement ont, une fois de plus, entériné le tour de vis fiscal — entériné également une fois de plus par l'immobilisme syndical sur lequel nous aurons à revenir.

Quoi qu'il en soit, ce qu'il convient de souligner, c'est que cette année, nous est venu au cours des débats un aveu de taille, un aveu autorisé sur l'arbitraire fiscal actuel. Ce n'est plus nous seulement qui le disons. C'est maintenant officiellement reconnu et exprimé à la tribune de l'Assemblée nationale par un personnage représentatif du régime, le rapporteur général du budget pour 1967, et Debré lui-même n'a pu y contredire.

En bref, il ressort des déclarations de Louis Vallon, député U.N.R. bon teint, que l'impôt sur le revenu des personnes physiques est bien « l'impôt des poires », que ce sont les petits et moyens salariés, retraités et pensionnés, éternels coulonnés de la pression fiscale, qui réserve ses faveurs et ménage petits et gros requins de finance et d'industrie échappant très légalement ou par la fraude, en partie et parfois en totalité, aux impositions (1).

Sans vouloir entrer dans le détail de son rapport, on en retiendra qu'il signale une nette diminution du rendement de l'impôt sur les sociétés, qui n'a augmenté que de 46 % en sept ans. Il s'étend sur les innombrables possibilités qui leur sont offertes — ainsi qu'aux commerçants, exploitants agricoles, professions libérales, etc. — de frauder impunément au détriment des salariés qui, ne pouvant rien dissimuler de leurs « revenus », sont en revanche impitoyablement et lourdement frappés (271 % d'augmentation de leurs impôts dans le même temps).

Il en conclut : « Aujourd'hui, plus que jamais, l'impôt sur le revenu viole l'égalité devant l'impôt... L'impôt sur le revenu est un facteur d'iniquité fiscale au lieu d'être un instrument de justice fiscale... Nous pouvons donc légitimement nous interroger sur l'utilité réelle d'un impôt général et progressif sur le revenu... il ne faudrait pas s'effrayer sur son éventuelle disparition. »

Certes, soucieux de ne pas mettre autrement en cause le régime gaulliste qu'il sert, ledit rapporteur se garde de nous expliquer comment nous en sommes arrivés là, comment les complaisantes réformes fiscales des préposés aux Finances seront exercées au profit du capital :

Détaxation des dividendes servis aux actionnaires et obligataires, soi-disant pour encourager l'épargne, avoir fiscal qui se traduit, ainsi qu'il a déjà été démontré ici, non seulement par un allègement d'impôt, mais souvent par une ristourne appréciable aux spéculations de valeurs mobilières ;

Réductions des droits sur les successions, ce qui constitue une masse énorme d'exonération au profit des possédants immobiliers, fonciers et autres ;

Stabilisation du taux de l'abattement à la base, pratiquement inchangé depuis 1954, qui permet de faire entrer chaque année un nouveau contingent de contribuables (2) que la modicité de leurs ressources avait jusque-là épargnés, si bien que le produit de l'impôt sur le revenu se trouve aujourd'hui multiplié par dix ;

Violation, enfin, de la loi de décembre 1959, restée inappliquée, qui établissait un système d'échelle mobile des impôts faisant obligation au gouvernement de saisir le Parlement en vue de relever proportionnellement le taux de l'abattement à la base chaque fois qu'intervient une hausse du S.M.I.G. supérieure à 5 %.

Arrêtons là cette énumération de faits caractéristiques d'une fiscalité de classe, maintes fois dénoncée ici et ailleurs, sans oublier toutefois de rappeler cette suprême escroquerie : l'impôt sur l'impôt qui maintient dans la matière imposable les sommes payées au fisc l'année précédente.

Passons rapidement aussi sur l'astucieux battement mené à grand renfort de presse, conditionnée elle aussi, sur la réduction de 5 % d'impôt aux contribuables dont les revenus imposables sont inférieurs à 50.000 francs, ce qui, paraît-il, amputerait le rendement de l'impôt sur le revenu de 700 millions. A ce propos, il convient de se souvenir que l'an dernier ces mêmes contribuables ont été également gratifiés d'un allègement d'impôt de 940 millions, donc supérieur à celui de cette année ; leur note à payer en a-t-elle été pour autant réduite ! Bien au contraire ! Et cette année encore cette diminution se traduit par une augmentation, puisque le rendement de l'impôt, diminué de 700 millions d'exonération, se montera à 18 milliards 100 millions contre 16 milliards 400 millions l'année dernière, soit 1.700 millions en plus. Conclusion : dégrèvement : 5 %, augmentation d'impôt : 10 % (3).

Bien entendu, on observe un silence prudent sur le montant de l'« avoir fiscal » dont bénéficieront les actionnaires et qui coûtera cette année au Trésor la bagatelle de deux milliards (4).

STRATEGIE

Mais trêve de considérations sur les agissements des tenants de la politique fiscale, ce qui importe, en l'occurrence, ce n'est pas seulement de dénoncer le mal, de répéter sempiternellement les mêmes griefs contre l'arbitraire fiscal et les tares du système, c'est surtout se donner les moyens, des moyens efficaces, de les faire cesser.

Or, si Vallon et les élus des deux Chambres — qui portent la responsabilité d'avoir laissé jusqu'alors se dégrader cette situation — semblent se satisfaire des promesses du Debré de service concernant la mise à l'étude d'un projet de réformes pour ... 1969, les victimes de leurs reniements successifs sont, elles, plus pressées de le voir se traduire dans les faits.

C'est ce que devraient comprendre, du côté syndical, ceux qui ont pris la charge de défendre leurs intérêts.

Le petit jeu des réceptions ministérielles périodiques, ponctuées d'interviews des délégations à l'issue des entrevues où l'on cautionne à l'occa-

(1) Noter, en outre, que tous ceux qui vendent des biens et des services ne se font pas faute de rejeter sur le consommateur la charge de leurs impôts.

(2) Plus de 8 millions en 1966 contre seulement 4.900.000 en 1958.

(3) D'autre part, l'excellence d'un impôt direct et progressif suppose que les revenus, quelle que soit leur source, soient exactement connus, comme en Angleterre, en Suède. Conditions qui n'ont jamais été réunies en France.

(4) Précisons encore que, contrairement à ce qui existe aux Etats-Unis et ailleurs, aucun gouvernement n'a réussi jusqu'alors à appliquer en France un impôt spécifique sur le capital.

sion le baratin officiel par des phrases du genre « Le ministre a promis d'y réfléchir... », ne serait pas absolument inopérant s'il s'accompagnait d'une action positive à la base et non plus seulement de conférences de presse et de communiqués aux journaux pour se donner bonne conscience devant des impatiences trop compréhensibles.

On pourra dire que ce sont là propos de grincheux irresponsable et vaine démagogie. Un fait est patent : même si l'on doit considérer que la proximité des élections n'est pas étrangère à certains comportements et qu'il s'agit là d'une astucieuse manœuvre, il n'en reste pas moins qu'un membre influent de la majorité gaulliste, l'un des plus fidèles compagnons de route du grand ordonnateur de toutes choses en ce pays, va plus loin que n'ont jamais été les représentants ouvriers puisqu'il va, à la fin de son réquisitoire, jusqu'à préconiser, du haut d'une tribune dont la résonance atteint toutes les couches sociales de la nation, la suppression de l'impôt sur les « revenus » salariaux.

On aurait donc pu légitimement penser que de telles manifestations d'intention, venant aussi magistralement étayer des revendications posées depuis si longtemps par les organisations ouvrières devant l'opinion, seraient reprises par elles pour, saisissant la balle au bond, relancer, avec ce renfort inespéré, la campagne contre les abus fiscaux qui rognent chaque année davantage le maigre budget de leurs ressortissants.

C'eût été se créer beaucoup d'illusions. On s'est contenté, de part et d'autre, d'enregistrer sans autres commentaires qu'un témoignage d'autosatisfaction devant cette justification officielle de la position ouvrière en matière fiscale.

Ainsi, s'ils ne comptent que sur leurs dirigeants, les défavorisés de l'impôt, tout comme ceux du S.M.I.G., verront leur patience mise à rude épreuve.

VIEILLES LUNES

Renvoyée aux vieilles lunes la devise de la Première Internationale selon laquelle les travailleurs ne doivent attendre que d'eux-mêmes l'œuvre de leur affranchissement. Les porte-parole du syndicalisme « devenu majeur » traitent maintenant d'égal à égal avec les grands du patronat privé et de l'Etat-patron, sans se préoccuper outre mesure de l'avis de leurs mandants.

Cependant, il n'est que d'observer l'activité des militants de la C.F.D.T. au sein des clubs de l'opposition et du P.S.U. pour se rendre compte que c'est surtout d'une majorité parlementaire de rechange qu'on attend le salut.

Quant aux dirigeants cégétistes, sous la houlette des cocos « frachonnistes », ils n'ont rien trouvé de mieux pour endiguer la marée fiscale que de réunir un « Comité de liaison » où ils se trouvent associés pour la révision du barème de l'impôt à des catégories sociales, telles celles des commerçants, des professions libérales dont les intérêts n'ont qu'un rapport assez lointain avec ceux qui leur sont confiés. A qui fera-t-on croire qu'il s'agit là d'autre chose que d'une des nombreuses combines électorales familières au grand parti des masses ?

Prisonniers du gaullisme moscovite, on comprend qu'ils en soient réduits à de telles « habiletés » ou à des agitations sans portée véritable dont l'objet est surtout de tempérer la mauvaise humeur de leurs cotisants.

S'ensuit-il de la constatation des déviations, des incohérences actuelles, qui maintiennent le

mouvement ouvrier divisé et impuissant à réagir efficacement, que nous devons nous laisser aller à un pessimisme stérile ? Grande serait notre erreur. Si les sphères dirigeantes de nos organisations sont défaillantes, il reste, sur le plan local ou régional, des possibilités d'action, des initiatives qui peuvent apporter des résultats positifs et contribuer à réamorcer la machine syndicale.

Pour ce qui concerne particulièrement le régime fiscal, il est des exemples qui ont fait leurs preuves, même si nous devons aller les chercher chez l'adversaire. Souvenons-nous de l'action des poujadistes contre les contrôles fiscaux chez les commerçants et qui groupaient des volontaires aussi nombreux qu'enthousiastes pour faire échec au fisc régulièrement battu malgré l'appui de tout un appareil policier.

A peu près à la même époque — nous l'avions alors signalé — quelques responsables syndicalistes conséquents d'une région du centre prennent l'initiative de rassembler quelque 3.000 feuilles d'impôt de petits salariés insolubles et signifiaient aux services compétents le refus des intéressés d'en acquitter le montant. Effrayés par le nombre des poursuites à engager, lesdits services se montrèrent très « conciliants ».

Il n'est pas douteux que de telles méthodes d'action directe, opportunément et simultanément employées, feraient plus pour mettre à la raison nos adversaires que la stratégie si souvent décevante de nos élites confédérales, laquelle prolonge inconsidérément la saison des poires.

N. FAUCIER.

Productivité et niveau de vie

Le général de Gaulle a dit, dans sa dernière conférence de presse, que « la rémunération moyenne de chaque catégorie sociale s'élève... ». Ce qui est exact, mais n'importe quel chef d'Etat peut en dire autant, comme peuvent en dire autant tous les gouvernements de la Troisième et de la Quatrième République. En effet, à l'exception de quelques régions retardataires du globe, le niveau de vie moyen s'élève partout depuis le début de ce siècle. La Cinquième République n'a donc là aucun mérite particulier.

Ce qui, par contre, serait un mérite particulier, ce serait si le niveau de vie des travailleurs de France s'élevait plus vite que celui des autres pays et si les inégalités sociales s'atténuaient aussi plus vite.

Or on n'en a pas l'impression.

En voici un exemple.

Dans le « Monde » du 30-31 octobre dernier, M. Octave Gélimer a publié un article sur la productivité de l'industrie française.

D'après le rapport entre le produit national brut et la production active, il ressort que la productivité moyenne globale est la suivante pour les principaux pays :

Etats-Unis d'Amérique, 176 ; France, 112 ; Allemagne fédérale, 110 ; Grande-Bretagne, 100 ; Italie, 83 ; U.R.S.S., 82 ; Japon, 77.

Ainsi, pour la productivité, la France vient au deuxième rang après les Etats-Unis, devant l'Allemagne et l'Angleterre. La logique voudrait donc que la France soit également au deuxième rang en ce qui concerne le niveau de vie des travailleurs. Or il n'en est rien. Si l'Italie, l'U.R.S.S. et le Japon se situent bien derrière nous pour le niveau de vie, il n'en est pas de même de l'Allemagne fédérale et de la Grande-Bretagne.

Alors, à qui profite la productivité française ?

Aux capitalistes, aux technocrates et à la force de frappe, naturellement.

P. R.

sion le baratin officiel par des phrases du genre « Le ministre a promis d'y réfléchir... », ne serait pas absolument inopérant s'il s'accompagnait d'une action positive à la base et non plus seulement de conférences de presse et de communiqués aux journaux pour se donner bonne conscience devant des impatiences trop compréhensibles.

On pourra dire que ce sont là propos de grincheux irresponsable et vaine démagogie. Un fait est patent : même si l'on doit considérer que la proximité des élections n'est pas étrangère à certains comportements et qu'il s'agit là d'une astucieuse manœuvre, il n'en reste pas moins qu'un membre influent de la majorité gaulliste, l'un des plus fidèles compagnons de route du grand ordonnateur de toutes choses en ce pays, va plus loin que n'ont jamais été les représentants ouvriers puisqu'il va, à la fin de son réquisitoire, jusqu'à préconiser, du haut d'une tribune dont la résonance atteint toutes les couches sociales de la nation, la suppression de l'impôt sur les « revenus » salariaux.

On aurait donc pu légitimement penser que de telles manifestations d'intention, venant aussi magistralement étayer des revendications posées depuis si longtemps par les organisations ouvrières devant l'opinion, seraient reprises par elles pour, saisissant la balle au bond, relancer, avec ce renfort inespéré, la campagne contre les abus fiscaux qui rognent chaque année davantage le maigre budget de leurs ressortissants.

C'eût été se créer beaucoup d'illusions. On s'est contenté, de part et d'autre, d'enregistrer sans autres commentaires qu'un témoignage d'autosatisfaction devant cette justification officielle de la position ouvrière en matière fiscale.

Ainsi, s'ils ne comptent que sur leurs dirigeants, les défavorisés de l'impôt, tout comme ceux du S.M.I.G., verront leur patience mise à rude épreuve.

VIEILLES LUNES

Renvoyée aux vieilles lunes la devise de la Première Internationale selon laquelle les travailleurs ne doivent attendre que d'eux-mêmes l'œuvre de leur affranchissement. Les porte-parole du syndicalisme « devenu majeur » traitent maintenant d'égal à égal avec les grands du patronat privé et de l'Etat-patron, sans se préoccuper outre mesure de l'avis de leurs mandants.

Cependant, il n'est que d'observer l'activité des militants de la C.F.D.T. au sein des clubs de l'opposition et du P.S.U. pour se rendre compte que c'est surtout d'une majorité parlementaire de rechange qu'on attend le salut.

Quant aux dirigeants cégétistes, sous la houlette des cocos « frachonnistes », ils n'ont rien trouvé de mieux pour endiguer la marée fiscale que de réunir un « Comité de liaison » où ils se trouvent associés pour la révision du barème de l'impôt à des catégories sociales, telles celles des commerçants, des professions libérales dont les intérêts n'ont qu'un rapport assez lointain avec ceux qui leur sont confiés. A qui fera-t-on croire qu'il s'agit là d'autre chose que d'une des nombreuses combines électorales familières au grand parti des masses ?

Prisonniers du gaullisme moscovite, on comprend qu'ils en soient réduits à de telles « habiletés » ou à des agitations sans portée véritable dont l'objet est surtout de tempérer la mauvaise humeur de leurs cotisants.

S'ensuit-il de la constatation des déviations, des incohérences actuelles, qui maintiennent le

mouvement ouvrier divisé et impuissant à réagir efficacement, que nous devons nous laisser aller à un pessimisme stérile ? Grande serait notre erreur. Si les sphères dirigeantes de nos organisations sont défailantes, il reste, sur le plan local ou régional, des possibilités d'action, des initiatives qui peuvent apporter des résultats positifs et contribuer à réamorcer la machine syndicale.

Pour ce qui concerne particulièrement le régime fiscal, il est des exemples qui ont fait leurs preuves, même si nous devons aller les chercher chez l'adversaire. Souvenons-nous de l'action des poujadistes contre les contrôles fiscaux chez les commerçants et qui groupaient des volontaires aussi nombreux qu'enthousiastes pour faire échec au fisc régulièrement battu malgré l'appui de tout un appareil policier.

A peu près à la même époque — nous l'avions alors signalé — quelques responsables syndicalistes conséquents d'une région du centre prenaient l'initiative de rassembler quelque 3.000 feuilles d'impôt de petits salariés insolvable et signifiaient aux services compétents le refus des intéressés d'en acquitter le montant. Efrayés par le nombre des poursuites à engager, lesdits services se montrèrent très « conciliants ».

Il n'est pas douteux que de telles méthodes d'action directe, opportunément et simultanément employées, feraient plus pour mettre à la raison nos adversaires que la stratégie si souvent décevante de nos élites confédérales, laquelle prolonge inconsidérément la saison des poires.

N. FAUCIER.

Productivité et niveau de vie

Le général de Gaulle a dit, dans sa dernière conférence de presse, que « la rémunération moyenne de chaque catégorie sociale s'élève... ». Ce qui est exact, mais n'importe quel chef d'Etat peut en dire autant, comme peuvent en dire autant tous les gouvernements de la Troisième et de la Quatrième République. En effet, à l'exception de quelques régions retardataires du globe, le niveau de vie moyen s'élève partout depuis le début de ce siècle. La Cinquième République n'a donc là aucun mérite particulier.

Ce qui, par contre, serait un mérite particulier, ce serait si le niveau de vie des travailleurs de France s'élevait plus vite que celui des autres pays et si les inégalités sociales s'atténuaient aussi plus vite.

Or on n'en a pas l'impression.

En voici un exemple.

Dans le « Monde » du 30-31 octobre dernier, M. Octave Gélimer a publié un article sur la productivité de l'industrie française.

D'après le rapport entre le produit national brut et la production active, il ressort que la productivité moyenne globale est la suivante pour les principaux pays :

Etats-Unis d'Amérique, 176 ; France, 112 ; Allemagne fédérale, 110 ; Grande-Bretagne, 100 ; Italie, 83 ; U.R.S.S., 82 ; Japon, 77.

Ainsi, pour la productivité, la France vient au deuxième rang après les Etats-Unis, devant l'Allemagne et l'Angleterre. La logique voudrait donc que la France soit également au deuxième rang en ce qui concerne le niveau de vie des travailleurs. Or il n'en est rien. Si l'Italie, l'U.R.S.S. et le Japon se situent bien derrière nous pour le niveau de vie, il n'en est pas de même de l'Allemagne fédérale et de la Grande-Bretagne.

Alors, à qui profite la productivité française ?

Aux capitalistes, aux technocrates et à la force de frappe, naturellement.

P. R.

On cherche des actionnaires

Des événements importants viennent de clarifier le débat autour du projet Vallon-Capitant-Loïchot. D'une part il s'est confirmé que, dans l'immédiat, ce projet ne serait qu'une machine de guerre électorale : « Ouvriers, votez bien ; sinon nous ne pourrions réaliser nos grands projets sociaux qui feraient de vous les égaux des patrons ! »

Nul doute que beaucoup de prolétaires seront sensibles à cet argument. Devenir des actionnaires de leur entreprise flatterait leur amour-propre. Mais s'ils s'imaginent qu'ils auront pour autant voix au chapitre, ils se mettent le doigt dans l'œil ; les assemblées d'actionnaires, prescrites par la loi, sont, neuf fois sur dix, de pure forme, convoquées pour entériner les décisions incontrôlables des quelques technocrates qui dirigent l'entreprise.

Souvent ces technocrates ne sont même pas actionnaires ; c'est dire le cas qu'ils font des actions et de leurs « porteurs ».

L'illusion de ces braves prolos serait encore plus grande s'ils s'imaginent toucher en fin d'année de substantiels bénéfices, sous forme de dividendes que leur rapporteraient les actions que M. Vallon leur ferait attribuer en vertu de l'autofinancement. Depuis des années presque toutes les actions cotées en Bourse dégringolent. Certaines ont perdu en l'espace de six ans plus de la moitié de leur valeur, alors que les entreprises en question travaillent à plein, et même se développent !

Par ailleurs, M. Vallon lui-même reconnaît qu'un tiers des sociétés françaises travaillent, si l'on en croit leur bilan de fin d'année, à perte, c'est-à-dire qu'elles ne donnent pas un sou à leurs actionnaires !

Les ouvriers, donc, aspirant à cette douteuse promotion sociale de l'actionnariat, pourraient très vite regretter leur prime de fin d'année, que les patrons s'empresseraient de remplacer par cette « épargne forcée » sous forme d'actions sans dividendes et qui perdent leur valeur d'une année à l'autre.

LE MYSTÈRE DE LA BAISSÉ

Cette perte de valeur des actions, d'entreprises pourtant prospères, a beaucoup intrigué les économistes formés à l'école du capitalisme libéral. Comment, en effet, expliquer que, pour certaines entreprises, toutes les actions, d'après leur cote en Bourse, ne représentent plus guère que la valeur des terrains à bâtir sur lesquels se trouvent leurs usines ?

On sait que les jeunes gens des nouvelles classes moyennes techniciennes ne s'intéressent plus à la Bourse ; ils préfèrent jouer au tiercé, c'est plus simple et plus rapide. Et loin de s'adonner à l'épargne, ils achètent à crédit : voiture, appartement et même résidence secondaire. Pour leurs vieux jours ils ont la retraite des cadres. Et s'il leur reste de l'argent, ils peuvent le « louer » à des taux qui n'ont plus été atteints depuis trois quarts de siècle. En effet, du fait que l'Etat draine toutes les réserves des Caisses d'épargne, des caisses de retraite, etc., à la Caisse des Dépôts et Consignations (qu'on appelle dans les milieux boursiers la « Caisse » tout court) pour ensuite distribuer ce magot national en crédits (selon les recommandations du Plan), il n'y a plus d'argent disponible sur le marché libre. Aussi, s'arrache-t-on les rares capitaux offerts en location.

Alors pourquoi acheter des actions qui rapportent tout juste autant que l'argent placé à la

Caisse d'épargne, 3 %, et qui perdent leur valeur plus vite que le franc-papier ? Les vieux et prudents, eux, préfèrent acheter de l'or... ou des obligations d'Etat (encore !) à 6 %.

La Bourse qui, dans notre économie à planification du crédit, travaille anachroniquement sur les vieilles données de « l'offre et de la demande », est très sensible à cette bouderie des acheteurs ; et c'est ainsi qu'un processus dialectique de baisse s'amorce : des vendeurs d'actions qui ne rapportent pas assez, aux acheteurs qui se font rares, on arrive à cette stupidité économique des cotes boursières en dessous de la valeur réelle des entreprises.

Mais au départ, comment se fait-il que des entreprises prospères ne donnent pas de bénéfices ? Le rapporteur du budget, qui n'était autre que M. Vallon lui-même, s'en étonnait : les rentrées d'impôts sur les bénéfices baissaient, alors que les rentrées des impôts sur les salaires étaient en progression.

Il en accusait la fraude fiscale. Quelle blague ! Certes, la fraude fiscale existe, certains s'en font même un sport, mais les grosses sociétés, sérieuses et prospères, ont une comptabilité en accord avec la loi ; et pourtant elles payent de moins en moins de dividendes à leurs actionnaires ; de ce fait, elles ne trouvent plus d'acheteurs pour leurs actions et, conséquence boursière, leur cote baisse.

Tout comptable qui a assisté à l'établissement d'un bilan de fin d'année sait qu'en jouant sur les investissements, les amortissements, les stocks, l'avancement des travaux en cours, on peut fabriquer très légalement, et pour le même exercice, un bilan avec gros bénéfice, petit bénéfice, voire déficit.

Mais alors, si un patron se fabrique un bilan avec déficit, en plus des actionnaires, qui ne touchent rien, ne se vole-t-il pas lui-même (au bénéfice de l'entreprise) ?

Pas du tout ! Et si M. Vallon lisait la « R.P. », il aurait eu l'explication de cette « énigme » : c'est que tout simplement l'énorme majorité des patrons ont transformé leur entreprise en société anonyme dont ils se sont fait nommer P.-D.G. (Président-Directeur général) ; et, de ce fait, ils sont devenus des technocrates aux « salaires » astronomiques ; de plus, ils ont nanti toute leur tribu dont le moindre membre touche des salaires fabuleux pour des travaux insignifiants ; leurs voitures, leurs appartements, leurs résidences secondaires, leurs avions, leurs yachts, leurs réceptions, leurs voyages, leurs larbins, etc., tout passe très « légalement » en frais généraux de l'entreprise !

Alors évidemment, quand, avec leurs technocrates auxiliaires, ils ont ainsi pillé la production à longueur d'année, il ne reste, après bilan, plus de bénéfices pour payer des dividendes sur actions. Eux, ils s'en fichent ; ils peuvent ainsi refuser toute augmentation aux ouvriers sous prétexte que l'entreprise est en « déficit » ! De plus, ils n'ont pas d'impôts sur le revenu à payer ; en revanche, ils en payent sur les « salaires ».

Mais on comprend que les actionnaires pigeonnés finissent par placer leur argent ailleurs.

Ainsi le cancer technocratique, qui prolifère sans frein, dans le privé comme dans l'Etat, tout en épuisant l'organisme social, est en train de bloquer la dernière fonction régulatrice qui était dévolue à la Bourse dans le système de planisme souple.

C'est donc avec raison que M. Gingembre, dirigeant de la Confédération des petites et moyennes entreprises, a pu écrire : « En France, le système capitaliste est en réalité placé sur un toboggan qui l'entraîne de façon constamment accélérée vers le socialisme étatique. »

Et cela, par la gloutonnerie de ses technocrates.

LA SEMAINE NOIRE

Ce dépérissement de la Bourse, avec une poussée vers l'étatisme, est en somme un phénomène commun à toute société technocratisée à planification souple, mélange instable du capitalisme et du technocratisme.

Cette mise au rancart n'est évidemment pas du goût des grands boursiers qui regrettent le « bon vieux temps » du capitalisme libéral, où, en organisant une petite panique boursière, ils pouvaient renverser un gouvernement gênant et tondre à volonté les petits épargnants.

Déjà irrités par un récent décret accordant aux Caisses d'épargne les mêmes droits qu'aux Banques d'affaires, ces messieurs voient d'un mauvais œil le projet Vallon-Capitant-Loichot qui tente de remplacer le petit-épargnant-actionnaire qui tend à disparaître, par l'ouvrier-actionnaire à l'épargne forcée. Ces « porteurs », complètement en dehors du jeu de la Bourse, échapperaient par là même à leurs combinaisons.

Aussi, quand le Chef de l'Etat, lors de sa visite du vendredi 7 octobre à la citadelle des technocrates, la « Caisse », déclara qu'on allait vers un « dirigisme grandissant », le syndic des Agents de change annonça (selon « l'Express ») que le lundi les cours allaient baisser. C'était la déclaration de guerre des seigneurs-pillards du libéralisme aux seigneurs-pillards de l'étatisme.

En effet, dans la semaine du 10 au 14 octobre, ce fut un véritable krach boursier à Paris. Des paquets d'actions furent offerts à la vente, les cours s'effondrèrent ; la perte atteignit, paraît-il, une quinzaine de milliards !

Ceux qui avaient organisé cette révolte tardive avaient compté sans les sociétés « gendarmes » qui, sous la direction de la « Caisse », rachetèrent massivement les actions bradées en dessous de leur cours habituel.

Il n'y a pas eu de gros titres à la « une » ; les petits porteurs (il en reste) ne suivirent pas ; les cours se rétablirent : résultats, les seigneurs de la Bourse étaient définitivement vaincus ! Ainsi les technocrates du Plan avaient acquis, à bon compte, des possibilités accrues pour pratiquer un « dirigisme grandissant ».

A vrai dire, ce fut l'estocade d'un taureau déjà à bout de souffle.

DE LA MORT-AUX-RATS

Si donc M. Vallon veut, en maintenant le système vieillot des actions, redonner des bénéfices aux entreprises « déficitaires », donc des dividendes à ses actions, donc des acheteurs pour ces actions, donc des rentrées d'impôts sur les revenus, plutôt que d'obliger les ouvriers à l'épargne forcée en leur attribuant, sous couvert de politique sociale, des actions sans dividendes, nous lui proposons quelques mesures, fort modestes, dont nous lui garantissons l'efficacité :

En premier, pour éclairer la situation, affichage dans les entreprises, et publication dans la presse, comme pour les bénéfices, de tous les salaires, depuis celui du manoeuvre-balai jusqu'à celui du président-directeur général, avec tous les avantages, notes de frais, indemnités touchés par chacun.

Ensuite, tout comme il y a le « SMIG » pour les salaires inférieurs, l'instauration d'un « salaire limite » (salaire limite pour technocrate) qui, lui,

serait également calculé d'après les mêmes « statistiques », avec comme plafond actuel un maximum de 5000 nouveaux francs ! Ce qui serait déjà abusif.

Vous verriez, les amis, comment subitement les « statistiques » du SMIG fuseraient à la verticale ! Et vous, M. Vallon, vos 18.000 sociétés « déficitaires » feraient de nouveau des bénéfices, et comment ! Patrons technocratisés, aussi bien que leurs technocrates auxiliaires, sans excepter les technocrates de l'Etat, achèteraient des actions à qui mieux mieux ; les cours monteraient et... il ne serait plus question d'en céder au personnel ouvrier !

Mais, utopie pour utopie, mieux vaut encore en revenir à l'antique revendication syndicale de la suppression du salariat qui a, obligatoirement, comme étape intermédiaire le « salaire unique ». Même si, dans la perspective historique actuelle, où la trahison stalinienne a corrompu le mouvement ouvrier, aucune date ne peut être envisagée pour l'application d'une telle réforme, nous devons nous servir de la revendication du salaire unique comme d'un antidote à la surenchère des technocrates qui, entre ceux du Privé et ceux de l'Etat, abusant de leur fonction utile, se livrent à une véritable compétition de pillage, rats inquiétants dont la prolifération et la voracité mettent en danger la vie, la santé et le développement harmonieux de la collectivité.

Maurice LIME.

LA C.F.D.T. PERDANTE

Comme leurs alliés communistes, les dirigeants de la C.F.D.T. se déclarent satisfaits de l'accord qu'ils ont conclu ensemble le 10 janvier dernier. Ils estiment qu'il a porté ses fruits et, tout en constatant que la combativité ouvrière est moindre que pendant le premier semestre, ils estiment que son application doit être développée.

Des fruits ? On aimerait bien savoir lesquels. Et surtout quels avantages ont été obtenus pour les salariés.

En attendant, on voit bien ce que les différents syndicats ont gagné ou perdu depuis que cet accord est intervenu, et les élections des délégués du personnel de la régie Renault nous en donnent un aperçu.

En effet, alors que la C.G.T. enregistre une progression de ses suffrages de 174 unités, et Force Ouvrière une avance encore plus forte qui se chiffre par 234 suffrages, la C.F.D.T. régresse de 210 voix. Ce qui signifie que tous ceux qui lui faisaient confiance jusque-là n'approuvent pas son entente exclusive avec la C.G.T., tandis qu'une entente avec Force Ouvrière aurait paru beaucoup plus naturelle.

PARTISANS DE L'INEGALITE

On lit, dans le *Monde* du 28 octobre :

« Les électriciens C.G.T. organisent les 7, 8 et 9 novembre des journées d'action auxquelles ont refusé de participer les organisations C.F.D.T., F.O. et C.G.C. Ils se sont principalement heurtés au refus de M. Decaillon, secrétaire de la Fédération C.F.D.T., et de ses amis, qui estiment stériles les actions sporadiques traditionnelles, et surtout demandent une amélioration des salaires les plus bas, sans répercussion intégrale jusqu'au sommet de la pyramide des rémunérations. Or la C.G.T. se montre très attachée au respect de la hiérarchie et des statuts. »

La C.G.T. est ainsi fidèle, non pas au vieil idéal ouvrier de l'égalité de plus en plus grande, mais à la pratique et à la théorie de l'Etat russe, où les différences de rétribution entre salariés sont les plus grandes du monde.

L'EXÉCUTION D'ALGER

Dans la R.P. d'octobre, nous avons signalé la mise à mort, le 15 septembre, à Alger, d'un homme, pour « fausse monnaie ».

Nous sommes aujourd'hui en mesure d'apporter quelques précisions.

D'abord les faits.

Le fusillé s'appelait Désiré Draï. C'était un Israélite natif d'Oran, citoyen français.

Il avait acheté à Marseille de faux billets français de 500 nouveaux francs (si l'on en croit la presse algérienne, il y en aurait pour cinq cents millions anciens) sans cacher son intention de les écouler en Algérie, pays où les devises non algériennes sont difficiles à trouver et très recherchées. Il fut, sans doute, immédiatement « donné » par le vendeur. En effet la police algérienne n'eut qu'à le cueillir, avec des comparses, dans une villa d'Alger, très peu de temps après son arrivée dans le pays, au moment où les billets venaient d'être retirés de leur cachette : les portières d'une voiture. (1)

Ceci se passait en décembre 65. Depuis lors Draï est mort ; les comparses — ils avaient fourni l'argent, soit 16 millions anciens, pour l'achat du stock — sont en prison, ou acquittés. Le vendeur-donneur, un nommé Carméno, condamné à mort par contumace se promène à Marseille et ne sera jamais extradé, c'est-à-dire envoyé en Algérie. (Notons d'ailleurs que, toute théorique qu'elle soit, sa condamnation en Algérie est abusive, puisque la vente qu'il a commise a eu lieu en dehors du territoire algérien.)

LES TEXTES

En vertu de quel texte la sentence de mort a-t-elle pu être prononcée ?

Au moment de l'arrestation il n'y avait pas encore de code pénal algérien. C'était encore le code français qui était applicable en Algérie. Celui-ci ne prévoit la mort pour aucune infraction d'ordre économique.

Draï n'a donc pu être puni qu'en vertu de dispositions portées à l'acte poursuivi. Il y a eu **rétroactivité** de la répression, ce qui est contraire à un principe élémentaire de droit et d'équité. Mieux, il s'agit, nous allons le voir, d'une **rétroactivité à plusieurs degrés**.

Le 11 juin 1966 fut publié, par le Journal Officiel algérien, le **code pénal algérien**. Celui-ci, en son article 197, punit des travaux forcés la falsification ou la mise en circulation de monnaies algériennes ou étrangères falsifiées. (Il est entendu que la monnaie française est « étrangère ».) L'article 198 étend la peine à l'**introduction** sur le territoire algérien des dites monnaies ; ce qui était précisément le fait reproché à Draï.

Quinze jours plus tard, le 21 juin, paraît un autre texte, l'ordonnance n° 66-180 :

« Art. 1 — La présente ordonnance a pour but de réprimer les infractions portant atteinte au patrimoine national, au trésor public et à l'économie nationale, commises par des fonctionnaires et agents de tous ordres relevant de l'Etat, des établissements publics, des collectivités locales... »

(1) Il est donc difficile de croire à la somme donnée par la presse algérienne. Cinq cents millions en billets de cinquante mille francs font dix mille billets. Il aurait donc fallu deux cent cinquante liasses de dix billets dans chacune des quatre portières de la voiture.

L'article 4 énumère les infractions qui sont de nature à relever de l'article 1.

Au 11° il y a :

« La contrefaçon de monnaie nationale ou étrangère, ainsi que la mise en circulation des dites monnaies contrefaites. »

« Art. 8 — Lorsque la nature de l'une des infractions prévues aux articles 3 et 4 est de nature (sic) à léser gravement les intérêts supérieurs de la nation, LA PEINE CAPITALE POURRA ETRE PRONONCEE. »

Cette ordonnance n'était évidemment pas applicable à Désiré Draï, qui n'est en aucune façon au service de l'Etat algérien, qui n'est même pas citoyen algérien.

Cependant ces messieurs de l'administration algérienne ont mis un mois pour s'apercevoir de cela ! Le 22 juillet ils comblaient la lacune par un « rectificatif » :

« Ordonnance n° 66-180 du 21 juin 66 (rectificatif) :

Ajouter à l'article 1.

La présente ordonnance a pour but également de réprimer toute infraction portant atteinte au patrimoine public ou à l'économie nationale... »

« **Toute infraction** » ! Cette fois on le tenait, le supplice ! Non. Pour l'obtenir il a fallu encore violer la loi toute fraîche !

L'ordonnance en question (66-180) dans l'énumération des infractions prévues donne en effet, nous l'avons vu : « la contrefaçon, ainsi que la mise en circulation ». On a oublié l'**introduction**, qui est la seule chose qu'on pouvait reprocher à Draï, puisqu'on l'avait arrêté avant toute mise en circulation.

On s'est vraiment donné bien du mal pour le tuer maladroitement, le pauvre type !

MYTHE

Nous l'avons vu, pour que la peine capitale puisse être prononcée d'après l'ordonnance 66-180, il faut que l'infraction soit « de nature à LESER GRAVEMENT LES INTERETS SUPERIEURS DE LA NATION ».

L'avocat général, en son réquisitoire a, en conséquence déclaré que l'action de Draï aurait eu des « répercussions catastrophiques ».

L'affirmation semble avoir été acceptée facilement ; car il y a, dans le public, une sorte de **mythe** de la fausse monnaie, une croyance irraisonnée à la grande malhaisance de la fausse monnaie. (L'origine de ce mythe est probablement dans la grande importance des peines prévues en la matière, alors que la sévérité provient, nous l'avons vu le mois dernier, de ce qu'il y a atteinte à un privilège d'Etat, atteinte à un droit régalien, lèse-majesté).

Ayant fait état de « répercussions catastrophiques », le procureur s'est gardé de toute démonstration. C'était prudent. L'examen des faits conduit en effet, fort simplement, à la conclusion opposée.

Ces billets, entrés clandestinement en Algérie, étaient-ils destinés à circuler ? Bien évidemment, non. (Aucune monnaie étrangère ne circule en Algérie). Ils étaient destinés à être « thésaurisés ». Donc ils auraient été vendus contre des billets algériens déjà thésaurisés. En sorte que la masse monétaire en circulation en Algérie n'aurait été ni augmentée ni diminuée.

Seul aurait, peut-être, eu à se plaindre l'Etat français, car chacun des billets, un

jour ou l'autre, serait revenu en France. Cela aurait, à un rythme très lent, produit une certaine inflation en France, inflation certainement moindre que celle que l'Etat français fait délibérément et continûment, avec les « impasses » budgétaires qui lui paraissent normales.

Mais je ne pousserai pas plus loin ma tentative de démythification. Quiconque met en doute l'utilité des procès de sorcellerie a vite fait d'être tenu pour familier du diable !

En fait, dans l'affaire, il n'y avait pas de diable.

Il y a mise à mort méchante et bête.

Toute la presse française fait grande affaire — et elle a raison — de la disparition d'un Marocain en France. Sur la mise à mort d'un Français en Algérie, elle ne dit rien. Son silence montre l'étendue du mythe diabolique. Crime et bêtise !

J. PÉRA.

Il y a dix ans : Budapest

Il y a dix ans, le soulèvement des ouvriers, des paysans et des étudiants hongrois contre la dictature exercée par le parti communiste avait eu un immense écho dans le monde. Et l'intervention des tanks russes pour écraser ce soulèvement avait provoqué la plus vive indignation en France, même parmi les communistes et les membres de la C.G.T.

Dix ans après, c'est à peine si on ose rappeler ici ces événements tragiques. Nous avons noté seulement l'organisation d'une soirée commémorative dans la grande salle de la Mutualité, le 3 novembre, par le Comité Franco-Hongrois, et une manifestation devant le siège du Parti communiste le 4, par une formation de droite : le Mouvement Occident.

Parmi les orateurs de la Mutualité, on chercherait en vain le nom d'une personnalité proche du gouvernement français. On ne peut, en effet, rechercher, en même temps, l'amitié des dirigeants hongrois et rappeler leurs crimes. Et les partis de gauche, qui avaient alors dénoncé le plus violemment la sauvage répression de Budapest, ont gardé le silence pour ne pas déplaire au Parti communiste avec lequel ils poursuivent le dialogue en vue d'une illusoire entente électorale.

La manifestation devant le siège du P.C., interdite à la dernière heure par le gouvernement, s'est soldée par l'« interpellation » de 200 manifestants, relâchés dans la nuit, sauf un, dit-on, qui, transporté à l'hôpital, sera poursuivi pour rébellion à la force publique.

Mais on n'effacera pas de l'histoire le crime stalinien, ou plutôt khrouchtchévien, de Budapest. Et on ne laissera pas davantage calomnier les Hongrois qui se sont dressés contre le pouvoir en les faisant passer pour des fascistes.

Pour répondre à ces mensonges, les Editions Syndicalistes avaient publié à l'époque une brochure intitulée : « Pourquoi et comment se bat la Hongrie ouvrière ». On peut encore se la procurer 21, rue Jean-Robert, Paris-18^e. Parmi les documents que l'on y trouvera, citons l'appel lancé à la radio le 25 octobre 1956 par le Conseil des Ouvriers et du Parlement des Etudiants du District de Borsod :

1) Nous demandons un nouveau gouvernement provisoire, une démocratie vraie, souveraine et indépendante qui luttera pour un pays libre et socialiste et à laquelle aucun ministre qui a servi sous le régime Rakosi ne pourra participer.

2) Un tel gouvernement ne peut être créé que par des élections générales et libres. Etant donné que, dans les conditions actuelles, cela ne peut être fait, nous proposons qu'Imre Nagy forme un gouvernement provisoire comprenant seulement les ministères les plus nécessaires. Les ministères des branches voisines seront réunis en un seul. Dans les conditions présentes, il est inutile d'avoir 22 ministères et 3 premiers ministres.

3) Le premier acte de ce nouveau gouvernement provisoire, libre et indépendant, basé sur une coalition du Front

populaire et du Parti Ouvrier hongrois, sera d'obtenir le retrait immédiat des troupes soviétiques de notre pays, non seulement de leurs bases, mais jusqu'à leur propre pays, l'Union soviétique.

4) Le nouveau gouvernement inclura dans son programme et appliquera les revendications établies par tous les Conseils ouvriers et parlements d'étudiants du district. Ces revendications ont été publiées partout dans la presse.

5) Le nouveau pouvoir d'Etat ne pourra disposer que de deux forces armées : la police et les honveds (garde nationale). Les A.V.H. (forces de défense d'Etat) seront supprimées.

6) L'abolition de la loi martiale et la pleine amnistie après le départ des troupes soviétiques, pour tous les combattants de la liberté et tous les patriotes qui, sous une forme quelconque, auront pris part à l'insurrection.

7) Les élections générales se dérouleront dans les deux mois avec la participation de plusieurs partis.

Et aussi le manifeste du Comité d'organisation libris de la Fédération Nationale des syndicats libres de Hongrie, qui débute ainsi :

Le Comité d'organisation provisoire constate que l'activité des syndicats hongrois a été paralysée ces dernières années par la politique stalinienne et sectaire, qui a porté préjudice à l'ensemble de la classe ouvrière, les syndicats n'ayant pu intervenir comme défenseurs de l'intérêt des salariés. Le Comité d'organisation provisoire condamne cette lacune, en affirmant sa volonté de faire revivre les anciennes traditions syndicales, afin que le mouvement syndical puisse remplir sa vraie mission, qui est celle de défendre les intérêts des travailleurs.

Les syndicats libres de Hongrie sont des organes unitaires, soucieux de sauvegarder les intérêts des ouvriers syndiqués, indépendamment du gouvernement au pouvoir et indépendamment de tout parti politique. Les syndicats libres approuvent les buts et principes énoncés par le nouveau gouvernement national, ces principes étant compatibles avec l'intérêt général des ouvriers.

F. CHARBIT.

L'ABUS DU POUVOIR

Mon principal reproche (au communisme) vise la croyance au despotisme bienveillant. Vieille croyance, en vérité, et qui a existé dans bien des communautés, mais qui s'est toujours révélée fautive : si d'un homme de bonne volonté vous faites un despote, son despotisme survivra, mais sa bonne volonté aura tendance à s'évanouir. La théorie communiste tient en ceci : on donne un pouvoir immense à des gens qui adhèrent à un certain credo ; et on espère qu'ils feront de cet immense pouvoir un usage bienfaisant. Quant à moi, il m'apparaît que tout le monde, à quelques très rares exceptions près, abuse du pouvoir.

Bertrand RUSSEL
(Ma conception du monde)

LE SYNDICALISME DANS NOTRE CIVILISATION

INTRODUCTION

Les responsabilités du syndicalisme, ses moyens d'action et, d'une façon plus générale, la place qu'il occupe... ou pourrait occuper, dans la vie collective : commune, centre urbain, région, voilà qui préoccupe de nombreux militants.

Problème difficile à cerner, car il est immense. C'est en fin de compte le problème du syndicalisme et de notre civilisation, plus exactement celui du syndicalisme dans notre civilisation.

Ce pourrait être l'objet d'une étude aux multiples facettes présentant de multiples aspects sous de multiples éclairages.

Partant de constatations non moins diverses, trois camarades de la Loire : René Caddeo (syndiqué au Livre) et Jean Duperray et Jean Giry (syndiqués enseignants), nous communiquent l'étude suivante :

LA VIE AU VINGTIÈME SIÈCLE

A partir de diverses analyses, et notamment de celles de Jean Fourastié dans « Les 40.000 heures » (Editions Robert Laffont, 6, place Saint-Sulpice, Paris VI^e), il semble possible de dégager un ensemble de conclusions s'appliquant à la civilisation de notre temps.

A) EVOLUTION TECHNIQUE DANS TOUS LES DOMAINES

BIOLOGIE. — L'homme a appris à reconstituer par des moyens purement chimiques des substances que seule la vie produisait ; il a ensuite fabriqué par des moyens analogues des matières antérieurement non existantes et il est à peu près sûr que par des voies biologiques ainsi contrôlées et dirigées, il pourra obtenir la production d'un nombre presque illimité de substances nouvelles, dont certaines auront des propriétés prodigieuses dans quantité de domaines.

Par exemple, en ce qui concerne l'être humain, après avoir rendu viables les débiles et avoir prolongé les vieillards, on pourra « perfectionner » l'homme normal, accroître ses facultés, diminuer ou annuler sa fatigue, organiser son hérédité...

Toutes les techniques de la physique et de la chimie convergeant vers la médecine et la chirurgie, transformeront prodigieusement les conditions actuelles des interventions curatives ou opératoires.

En matière d'énergie mécanique, les « mines vivent leur dernier siècle » ; on distillera la houille dans le sol et la construction d'usines atomiques préfigure les immenses centrales du proche avenir. Ces sources atomiques n'excluront pas l'exploitation de la chaleur du magma central de la terre et celle du rayonnement solaire ; les piles à combustibles pourront dans vingt ans propulser couramment nos véhicules automobiles.

L'exemple de la biophysique

L'homme est sur la voie d'intégrer des tissus vivants dans le processus des mécanismes physiques et qu'ainsi nous aurons dans le proche avenir des investissements industriels, des machines constituées à la fois de métaux et de substances vivantes, de matières inanimées et de matières animées.

UNE EXPLOSION

L'étendue du développement en cours est mise en évidence par le rapporteur du « Groupe de travail 1985 » du Commissariat au Plan qui citait les six points suivants :

1) De 1943 à 1964, la vitesse maximale des engins conduits par les hommes a été multipliée par quarante ; elle atteint aujourd'hui 30.000 kilomètres-heure.

2) La puissance des explosifs dont l'humanité dispose a été — dans le même temps — multipliée par près de 10 millions.

3) La sûreté de fonctionnement des appareils électroniques a été multipliée par dix.

4) La quantité d'information transmissible sur un seul support a été multipliée par 1.000 en vingt ans.

5) Même les techniques conventionnelles participent à cet extraordinaire mouvement :

a) Le rendement des centrales thermiques est passé en 50 ans de 20 à 40 %, il atteindra 50 % vers 1985.

b) Le rendement des installations courantes de chauffage industriel ou domestique a doublé en 25 ans, il est actuellement de 80 % et atteindra 90 % vers 1985.

c) Le moteur usuel à explosion de 1939 à 1964 a vu son rendement évoluer de 24 à 30 %.

6) Sur les techniques dès maintenant connues, la terre, qui nourrit fort mal aujourd'hui ses 3,5 milliards d'habitants, pourrait en nourrir de 50 à 80 milliards.

S'il paraît réaliste de penser que **tout devient possible**, il faut bien rappeler que **tout n'est pas possible tout de suite, et que tout n'est pas possible à la fois.**

Il ne faut pas négliger les immenses difficultés techniques, économiques et sociales qui font écran entre la découverte et l'application à l'échelle des masses ; l'immense fossé qui sépare la découverte technique et la production de laboratoire de la production à l'échelle d'une grande nation.

Cette **immense évolution technique** engendre des espoirs légitimes, mais pose aussi des problèmes nouveaux.

Si pendant des milliers d'années la masse de l'humanité n'a connu d'autre activité que le travail — les hommes travaillaient dès l'âge de 7 à 8 ans jusqu'à leur mort — cette grande mutation technique et économique transforme la **condition humaine**. Elle engendre la migration professionnelle du primaire (paysans, etc.) au tertiaire (services, etc.), les migrations géographiques, l'urbanisation, la hausse du niveau de vie, l'évolution du genre de vie.

Mais c'est en définitive l'ajustement de la production à la consommation qui est le facteur essentiel de l'équilibre social au cours de la croissance et cet ajustement ne peut se faire que par l'emploi, c'est-à-dire la durée du travail.

La durée du travail est aussi au cœur des problèmes sociaux et humains, puisque c'est elle qui permet l'élévation des âges scolaires, et qui en rendant l'homme plus disponible, ouvre cette nouvelle voie à l'échelle des masses : les loisirs.

B) LA CIVILISATION DU XXI^e SIECLE

De cette évolution résulte l'existence de nombreux problèmes inconnus il y a cent ans.

Par exemple, l'accroissement prodigieux de la population du globe qui, de 1 milliard à peine en 1840, atteindra plus de 6 milliards en l'an 2000.

Mais le facteur prépondérant est l'évolution de l'homme lui-même, de ses aspirations, ses besoins, sa conception du monde.

Et si les premiers pionniers du socialisme avaient pour objectif une société sans classes et sans privilèges, ils se proposaient de faire le bonheur de l'homme moyen, de cet homme de 1840 qui ne savait pratiquement ni lire, ni écrire, dont la mortalité infantile était de 250 pour 1000 et l'espérance de vie à la naissance de 25 ans. Il avait un salaire correspondant à l'achat d'une livre de pain par heure de travail et ne connaissait ni allocations de chômage, ni allocations familiales, ni sécurité sociale, ni indemnités en cas d'accident, ni congés payés, ni les caisses complémentaires de retraites.

Cet homme-là avait des problèmes... dont la solution formait la base même du socialisme traditionnel et du mouvement ouvrier pour qui les perspectives étaient d'autant plus vastes que tout était à édifier.

Mais dans leur immense misère, les travailleurs étaient surtout unis pour une action limitée, dans l'immédiat, à défendre leurs droits essentiels à la vie, c'est-à-dire ne pas mourir de faim ni succomber à la fatigue.

Cette détresse commune avait au moins le terrible privilège de souder les volontés et d'exalter la foi, pour débarrasser la société de sa tare : l'exploitation de l'homme par l'homme, en supprimant le privilège de la propriété.

C) LE TRAVAILLEUR D'AUJOURD'HUI EST-IL TOUJOURS FIDELE A CETTE IDEOLOGIE : ABOLITION DE L'EXPLOITATION DE L'HOMME PAR L'HOMME ?

Rien n'est moins sûr, car :

- le niveau de vie s'est élevé (quintuplement dans les pays occidentaux de 1800 à 1950) ;
- la moyenne de vie a plus que triplé (elle doit atteindre 90 ans en l'an 2000) ;
- la société devient de plus en plus technique.

Le développement de l'enseignement, les caractères scientifiques et techniques de l'économie actuelle en ont fait un homme « intellectuellement nouveau ».

Mais cette évolution, ces mouvements en cours, ont entraîné et entraîneront encore des modifications dans le genre de vie dont les facteurs essentiels sont la nature et la durée du travail, l'enseignement, les loisirs et l'habitat.

C'est ainsi qu'à notre époque d'intensif développement technique, les consommateurs que nous sommes sont sollicités par de nouvelles réalisations, par de nombreux et nouveaux produits de toutes sortes qui affluent sur le marché et s'adressent aussi bien à la profession qu'à l'habitat, au mode de transport individuel qu'au confort ménager et il ne s'agit que d'ouvrir les yeux et d'observer autour de soi pour constater l'immense capacité de consommation que détient l'homme.

Il découle de cette situation que quantité de nos désirs... que nous estimons légitimes... sont impossibles à satisfaire, faute d'un pouvoir d'achat suffisant et, de plus en plus, s'accroît le nombre de travailleurs qui ont hypothéqué une partie de leur avenir, qui sont liés, assujettis au crédit à court et à long terme. Et la généralisation de ces

« options » parmi les foyers de travailleurs a pour conséquence, en multipliant les petits problèmes individuels, de les détacher, de les démobiliser de l'action de masse.

Pour améliorer leur pouvoir d'achat, beaucoup recherchent la pratique des heures supplémentaires, certains même exercent une activité parallèle, sans trop se soucier de ceux qui sont privés d'emploi et peu à peu, les salariés se détournent de l'action collective dont l'efficacité leur paraît sinon douteuse tout au moins trop lointaine, pour s'accrocher à des initiatives personnelles, substituant ainsi aux objectifs de la lutte et de la solidarité de classe un « individualisme » à courte vue, égoïste et fallacieux, absolument contraire à toute véritable promotion.

Et ce n'est pas l'action syndicale quotidienne limitée à des revendications de consommation et de loisirs qui changera quoi que ce soit au néo-capitalisme qui s'en accommodera d'ailleurs très bien, car cette attitude des travailleurs, sans objectif, les fait renoncer, peu à peu, à contester le système capitaliste.

D) COMMENT SORTIR DE LA ?

Face à cette nouvelle situation qui affaiblit « la conscience de classe », il convient de rechercher des solutions nouvelles.

Par exemple, il est certain que le développement industriel, la vie urbaine, entraînent de plus en plus de besoins pressants : construction de logements, recherche et éducation, équipement culturel, médical, sportif, transports... qui représentent des « besoins sociaux » immédiats dont la réalisation à la portée du travailleur est en contradiction avec le système capitaliste, ce qui devrait permettre aux organisations syndicales d'exercer leur rôle de contestation et de présenter des solutions « socialistes ».

E) LE SYNDICALISME DOIT RECONSIDERER SES METHODES

Car la prise de conscience du changement de mentalité chez les adultes et surtout chez les jeunes, sous la poussée de l'évolution générale technique, économique et sociale, doit amener le mouvement ouvrier à reconsidérer sinon le but, du moins les méthodes et les moyens du syndicalisme, à la base.

Il importe surtout de reconsidérer « l'optique » syndicale pour qu'aux yeux des syndiqués, le syndicat ne soit pas uniquement centré sur le bureau, voire même le secrétaire, ce qui met nécessairement une distance entre eux et l'« appareil », mais que le syndicat soit d'abord l'équipe de travailleurs de l'entreprise, de façon à ce qu'ils se sentent directement concernés.

Il convient aussi d'adapter le syndicalisme et ses militants aux exigences de nouvelles techniques, afin qu'ils aient les moyens de s'opposer valablement aux « technocrates ».

Il faut aussi élaborer une nouvelle stratégie des luttes sociales afin de ne plus enfermer les travailleurs dans des combats défensifs d'arrière-garde, mais au contraire d'engager des actions dont la visée soit révolutionnaire et tendent progressivement à disputer le pouvoir économique à la finance et à la technocratie.

Enfin, en attendant que soit rendue possible la réunification syndicale, objectif primordial qui permettrait d'atteindre de grands progrès sociaux, il faudrait déterminer entre toutes les organisations ouvrières :

- une tactique commune,
- fixer des objectifs précis,
- coordonner les actions.

Car l'examen que nous avons voulu essentiellement objectif de la situation syndicale ne doit pas conclure à un pessimisme excessif.

Nous persistons à penser que le syndicalisme est une force vive ; qu'il est capable, pourvu qu'il sache s'adapter aux transformations de la vie moderne, de surmonter « sa crise ».

Nous ne sommes pas aux côtés de ceux qui jugent le syndicalisme fini ou dépassé et s'apprêtent allégrement à faire du plus payant, par exemple sur le terrain politique.

Nous pensons que la mission fondamentale du syndicalisme : « l'émancipation » du travailleur demeure et elle nous apparaît même plus nécessaire que jamais.

René CADDEO

militant syndicaliste Livre C.G.T.
(Loire).

DROLE DE SYNDICALISME

La section syndicale Force Ouvrière des Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire vient de diffuser un tract dans lequel elle expose un grave désaccord qui l'oppose aux dirigeants C.G.T. et C.F.D.T. de sa localité à propos des horaires de travail.

Dans cette importante entreprise, la direction emploie tous les moyens à sa disposition pour diviser son personnel : inégalités des salaires entre ouvriers de même catégorie et durée de travail variant d'un atelier à l'autre, ce qui réussit parfaitement à dresser les ouvriers les uns contre les autres.

Comment y remédier ? Là-dessus tous les syndicats sont d'avis qu'il faut apporter plus de justice dans les salaires et harmoniser les horaires de tout le personnel.

Mais ne voilà-t-il pas que les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. réclament la généralisation des heures supplémentaires, ce qui porterait pour tous la semaine de travail à 46, 47 et 48 heures, et rendrait obligatoire le travail du samedi, qui n'est pratiquement que facultatif.

Force Ouvrière n'est pas d'accord. Dans son tract, il s'explique ainsi :

Nous sommes pour le même horaire pour tout le personnel, y compris celui des maisons sous-traitantes qui travaillent aux chantiers. Le contraire serait d'ailleurs inconcevable.

En 1964, après les licenciements, nous avons protesté, nous nous sommes battus pour la réintégration des licenciés, et ensuite pour l'harmonisation des horaires de travail afin que dans les ateliers et services ne soient plus pratiqués des horaires aussi disparates que ceux qui nous étaient imposés à l'époque : 40, 42, 44 heures...

... Des camarades, licenciés en 1964, sont encore sans travail ou n'ont pas trouvé un emploi correspondant à leur qualification. N'est-ce pas notre devoir de tout mettre en œuvre pour qu'ils soient réembauchés ?...

En tout cas, Force Ouvrière estime qu'il serait indigne de militants syndicaux d'aller supplier la direction pour généraliser les heures supplémentaires.

Ce n'est pas notre rôle ; ce n'est pas là le mandat que nous ont confié les travailleurs. Bien au contraire.

Les heures supplémentaires sont souvent imposées par les patrons, mais est-ce au syndicat de les chercher et de les approuver ?

Nous avons lutté en 1936 pour la semaine de 40 heures avec des salaires décents. Aujourd'hui, malgré les difficultés, notre combat reste le même...

On ne peut qu'approuver la position prise par les camarades de Force Ouvrière sur ce problème fondamental et regretter que d'autres militants ouvriers tournent le dos à ce qui fut de tous temps l'objectif principal des syndicats ouvriers : la réduction du temps de travail.

Inesthétisme vacancier

Actuellement, les dernières vacances l'ont prouvé, la libre nature elle-même, dans l'indifférence générale, est disputée pied à pied aux vacanciers prolétariens. Et l'on se laisse prendre, même dans nos organisations, aux prétextes d'hygiène, d'urbanisme, d'esthétisme, voire de prestige national touristique !

Dans les ordures de Sète, malgré les appels du maire de la ville cherchant à obtenir des terrains, campent, en résistant à la police, ceux qui ne peuvent accéder au camping de luxe. Voilà pour l'hygiène.

Comme chacun sait, le développement des palaces en pâtés de foie gras chocolaté, munis de plages privées vise par contre à « l'esthétisme » !

Bien sûr, ce qui est « inesthétique » dans le monde des casinos-bastringues, c'est un village de toile multicolore dans une pinède.

Ainsi dès 1936 « l'Action Française » proclamait, avec le courage de l'ennemie à visage découvert : « Les congés payés salissent la Côte d'Azur ».

Aujourd'hui, on peut lire des propos comme celui que nous allons reproduire. Ils montrent la parenté directe entre l'« esthétisme » des décrets préfectoraux, la politique de l'hôtellerie de luxe et les meilleures conditions de sa rentabilité privilégiée. Bien entendu, les messieurs-dames de sa clientèle veulent non seulement le luxe des palaces mais aussi le vide des pinèdes et des plages qui les entourent.

Nous lisons, en effet, dans « La Tribune Le Progrès de Lyon-Saint-Etienne » du 19 juillet, les lignes suivantes :

« Vaut-il mieux laisser le paysage encombré de campements plus ou moins anarchiques et de villages de toile inesthétiques ? »

Cette dernière solution n'est pas goûtée dans les Alpes-Maritimes où un arrêté préfectoral vient de fermer deux campings de la région de Mandelieu, et de restreindre la capacité d'un troisième à deux cents places.

Les villages de toile ne sont pas vue d'un œil favorable par les responsables du tourisme azuréen. Déjà une précédente mesure administrative interdisait l'installation de campings entre le rivage et la voie ferrée, et les établissements anciens sont obligés de déménager.

Ceci n'est pas toujours du goût des estivants modestes qui demeuraient fidèles aux plages de la Napoule, de Mandelieu et des bords de la Siagne.

Les hôteliers leur préfèrent — c'est humain — la riche clientèle étrangère qui occupe d'ores et déjà à cent pour cent les établissements de luxe. Ils se réjouissent qu'après une certaine éclipse les magnats de l'industrie et des finances aient découvert à nouveau la Côte d'Azur.

C'est ainsi que les Américains sont en train de l'adopter. La famille Rockefeller donne l'exemple en louant à Saint-Jean-Cap-Ferrat la villa « Le petit rocher » et son port privé sur la plage de Pas-sable ».

Faute de nouveau Juin 1936, les provos d'Amsterdam ou leurs émules auraient dans de tels cas, même quand nous doutons de leurs conceptions, toute notre sympathie.

Le projet qui nous avait indigné, dans l'indifférence générale il y a quelques années (littoral libéré pour les grands hôtels, camping de luxe au-delà des voies ferrées, camping populaire à quelques kilomètres à l'intérieur des terres), consacrait plus franchement, ce qui est repris insidieusement dans le système des fermetures soudaines de campings à la barbe des vacanciers.

Que pensent donc, de ces faits, les organisations de tourisme populaire, les vacanciers ouvriers et les organisations syndicales ?

Jean DUPERRAY

La solidarité dans toutes les œuvres humaines, depuis le paisible travail des champs jusqu'à la périlleuse révolte armée, est un des traits les plus remarquables du caractère chinois.

Elisée RECLUS

Notes d'Economie et de Politique

LES CHINOIS N'ONT PAS DE DIEU

On lira par ailleurs l'intéressante lettre que nous envoie Gallienne au sujet des religions chinoises. J'en profite pour préciser davantage ce que j'ai été amené à dire, à plusieurs reprises, au sujet du peuple chinois.

J'indique d'abord que je n'ai jamais prétendu que les Chinois n'avaient pas de religions, c'est-à-dire rites qui « lient » ; ils en ont certainement, quand ce ne serait que la religion des ancêtres. Mais ce que je prétends, c'est qu'ils n'ont pas de dieu.

C'est-à-dire qu'ils ne croient pas que le monde, humains compris, soit soumis à la volonté d'un Être suprême qui y fait ce qu'il veut, et que la seule ressource qu'ont les hommes pour influencer sur le cours des choses est de prier le dieu de bien vouloir agir selon leurs désirs. Or, ni dans le confucianisme, ni dans le bouddhisme, ni dans le taoïsme, les trois religions officielles de l'ancienne Chine, on ne trouve quoi que ce soit de semblable. Ces trois religions ne consistent qu'en des préceptes moraux indiquant les règles de conduite que les fondateurs de ces religions conseillent aux humains de suivre.

D'autre part, ces fondateurs sont des hommes. Confucius était un homme, dont on connaît en grande partie la vie car il tint longtemps de hautes fonctions dans les gouvernements de son époque. Bouddha aussi était un homme, et Lao-tseu aussi.

Et aucun Chinois n'a jamais prétendu que l'un ou l'autre de ces hommes fût un dieu. Certes, l'imagination populaire a pu revêtir ces êtres qu'elle révère, de capacités extraordinaires telles que celle de faire des miracles, elle a pu aussi auréoler leur vie d'aventures non moins extraordinaires, mais elle ne les a jamais considérés comme des dieux : c'est-à-dire comme des créateurs du monde, dirigeant celui-ci comme ils l'entendent et susceptibles de modifier leurs décisions si on les en prie avec assez de ferveur ou si on leur offre des sacrifices dont le parfum leur paraît suffisamment agréable.

Confucius, Bouddha, Lao-tseu sont des sages qu'on vénère, et aux enseignements desquels on essaie le plus possible de se conformer parce que cela permettra de mieux supporter la vie, voire même de s'élever dans l'échelle des êtres, mais, encore une fois, aucun de ces trois hommes n'a les caractères d'un dieu : il n'est pas tout-puissant et ne saurait exaucer les demandes des mortels.

Cela, à mon sens, suffit pour différer radicalement les « religions » chinoises des religions de l'homme blanc, qu'il s'agisse du paganisme, du christianisme ou du mahométisme, ainsi que des religions d'autres Jaunes : les Hindous.

J'ajouterais un mot concernant celle des trois religions chinoises qui nous intéresse le plus parce qu'elle est la religion du peuple : le taoïsme. Tandis, en effet, que le confucianisme fut essentiellement la religion des bourgeois, le taoïsme fut celle des prolétaires.

Pour ceux des anarchistes ou anarchisants qui prirent la peine d'étudier l'ouvrage du fondateur du taoïsme, « Le Livre de la Voie et de la Vertu », son auteur Lao-tseu est un anarchiste

typique, presque le père de l'anarchie. Et il est bien certain, en effet, que sa morale se rapproche considérablement de celle proposée par Kropotkine dans son admirable brochure sur la « morale anarchiste ».

Pour moi, je considère que le « Livre de la Voie et de la Vertu », est le plus remarquable exposé de la philosophie panthéiste que je connaisse, bien supérieur, à mon sens, à tout ce qu'a produit la métaphysique allemande du siècle dernier, pourtant elle-même fort remarquable.

Mais, dit Gallienne, le taoïsme a dégénéré en pure sorcellerie. Rien de plus exact. Seulement... cela montre justement que les Chinois ne sont pas du tout un peuple qui soit porté à croire en dieu.

Car la sorcellerie est tout le contraire de la religion (au sens que l'on donne généralement à ce mot), et même, est parente de la science, ainsi que l'a très bien montré Frazer, le grand spécialiste des anciennes croyances humaines. Comme le dit celui-ci, le sorcier, et tout spécialement le magicien, est l'ancêtre direct du savant, du fait que l'un comme l'autre cherchent à agir directement, par eux-mêmes, sur la nature. Tous deux se donnent pour but de modifier le cours des choses non par l'intermédiaire d'un dieu, mais par des agissements exclusivement humains. Tandis que le croyant prie le dieu de produire tel ou tel phénomène, le magicien, puis, plus tard, le savant essaient, eux, de produire par eux-mêmes, le phénomène désiré, en agissant eux-mêmes directement sur les choses.

Dans les premiers âges de l'humanité, ceux des hommes qui entendaient ne compter que sur eux et non sur un dieu, cherchant leur voie, pensèrent notamment qu'on pouvait amener la production d'un phénomène en en produisant un semblable. Pour faire pleuvoir, le magicien répandait des gouttes d'eau sur le sol. Ce n'est que beaucoup plus tard, après bien des millénaires, que l'homme eut cette idée de génie que pour produire un phénomène, il fallait non point en produire un semblable, mais reproduire le phénomène qui précédait celui qu'on désirait obtenir ; tout événement est le produit d'une cause, pour le modifier il faut agir sur sa cause. Et ce fut alors la science ! La science et ses triomphes innombrables ! En contraste total avec les échecs non moins innombrables de la magie.

De sorte qu'aujourd'hui les croyances magiques ont totalement disparu, sauf chez quelques faibles d'esprit, mais il n'empêche que la magie est l'ancêtre de la science, car elle dérive du même besoin de l'homme : prier la nature à sa volonté, directement, sans l'intermédiaire de quiconque, sans avoir à « prier » qui que ce soit.

Si donc, dans la Chine d'hier, qui n'était encore que fort peu pénétrée de science, la sorcellerie était encore révérencée par le peuple, cela montre simplement, non pas que le peuple chinois était « irrationnel », mais, au contraire, qu'il cherchait, avec les seuls moyens dont il disposait, à commander par lui-même à la nature, sans dieu interposé. Tout comme il est en train de le faire aujourd'hui par la méthode scientifique, maintenant qu'il la connaît.

J'en arrive maintenant à la question des gardes rouges.

« Du passé, faisons table rase », tel était le précepte que l'Internationale nous enseigna durant un demi-siècle, mais voici longtemps qu'on ne chante à peu près plus l'Internationale et la dégénérescence de l'Europe est maintenant telle qu'on n'y trouve plus personne qui accepte ce principe; bien plus, lorsque dans une autre partie du globe, un peuple, en pleine renaissance, veut l'appliquer, tout le monde, ici, crie à la barbarie!

Cependant, c'est une vérité évidente: avant de reconstruire, il faut d'abord démolir.

Eh bien! c'est là précisément ce qu'ont compris, comme l'avaient compris nos pères, les gardes rouges. « Foin du passé! Détruisons tout ce qui rappelle le passé! » tel est leur grand mot d'ordre, l'idée directrice qui guide toutes leurs actions. Et cela est très bien!

Mais allons plus loin! Et ici je m'excuse si ce que je vais dire paraîtra un peu confus, mais c'est que précisément il s'agit de choses confuses.

L'action des gardes rouges est-elle seulement destructrice? Ou bien n'est-elle pas également constructive?

Pour mon compte, je pense qu'elle est constructive. Les gardes rouges ne détruisent pas seulement le passé, ils posent aussi les jalons de l'avenir. Certes, cela se fait d'une manière extrêmement confuse, mais toutes les créations se produisent dans la confusion. C'est à partir d'un magma indistinct que s'élaborent les idées claires.

Pour nous en rendre compte, voyons, si vous le voulez, ce qui se passe dans un domaine qui n'est pas tellement éloigné du domaine social, celui de l'art.

Dans l'un de ses ouvrages les plus connus, Nietzsche déclare que tout art a son origine dans la chanson populaire, et que celle-ci provient elle-même de la musique: une mélodie vient à l'esprit du chanteur, et puis, l'on ne sait pourquoi, cette mélodie évoque chez lui des émotions, des sentiments, des idées qu'il traduit alors par des paroles.

Au cours du même récit, Nietzsche remarque également — ce que d'ailleurs personne ne conteste — que la tragédie grecque est née des fêtes qui se tenaient un lendemain des vendanges, en l'honneur de Dionysos, dieu du vin. Ce sont les tirades plus ou moins incohérentes qui naissent dans l'esprit des vendangeurs plus ou moins échauffés par le « jus de la treille » qui sont à l'origine des œuvres d'art les plus parfaites que le monde ait jamais connues.

Cependant, il va de soit que le dithyrambe bacchique n'a pu devenir tragédie que parce que — pour employer le langage mythologique cher à Nietzsche — Apollon, dieu de la raison, est venu cultiver les semences que Dionysos, dieu de la passion, avait déposées.

Eh bien! je pense qu'il en est dans le domaine des créations sociales comme il en est dans le domaine des créations de l'art.

Une révolution n'est pas qu'un développement purement rationnel; elle est bien un développement rationnel, mais qui a pour point de départ quelque chose de confus, d'indistinct, de sentimental qui a pris naissance et n'a pu prendre naissance que dans le cœur des masses, des masses qui sont en proie à une violente excitation, autrement dit, des masses en état de révolution, telles que le peuple de Paris, de 89 à 93, ou bien, aujourd'hui, les gardes rouges chinois.

Je sais bien que ce mouvement des gardes rouges a été déclenché d'en haut, mais ce déclenchement n'aurait pu lancer instantanément dans la rue et sur les routes des millions et des millions de jeunes hommes déferlant à la manière d'un ouragan, si ceux-ci n'avaient pas été animés d'une passion dionysiaque, débordant de beaucoup les buts particuliers que peuvent avoir Mao ou Lin Piao.

Au cours de son combat contre le rationalisme étroit et un peu enfantin qui règne dans l'Université, Sorel a jadis célébré la valeur des « mythes », mythes qu'il considérait comme les grands moteurs des révolutions. C'est bien certainement un « mythe », peut-être simplement celui de « la pensée de Mao Tsé-Tung », qui anime aujourd'hui la jeunesse chinoise. Un mythe à partir duquel s'élaborent progressivement les idées directrices de la Révolution.

C'est ce que, pour ma part, j'espère.

CE QUE VEULENT LES GARDES ROUGES

D'après la presse moscovite, voici quelques-uns des slogans que clament les gardes rouges:

Les mains valent le cerveau!

Abaissez les hauts salaires!

Des paysans aux usines, et des ouvriers aux champs!

Interdiction du travail des femmes dans les usines!

Faites des villages l'égal des villes!

Bien entendu les Saint-Simoniens du Kremlin trouvent ces mots d'ordre ridicules et scandaleux; pour nous, nous les trouvons admirables.

L'INSULINE ET LA CREATION DE LA VIE

La synthèse de l'insuline, dont nous avons déjà plusieurs fois entretenu nos lecteurs, n'a sans doute pas fini de faire parler d'elle.

C'est ainsi qu'en septembre dernier elle faisait encore l'objet de deux communications de savants américains, Alton Meister et Klaus Hofmann, professeurs d'Université, au cours d'une réunion de la Société américaine de chimie.

Tous deux déclarèrent que les Chinois avaient pour la première fois réussi à obtenir une protéine pure (l'insuline est une protéine) qui est « complètement active biologiquement ».

Cela met, je pense, le point final à la controverse sur la question de savoir si les Chinois ont bien été les premiers à réaliser la synthèse de l'insuline, car cela signifie qu'auparavant on avait bien obtenu synthétiquement des corps ressemblant à l'insuline, mais qui n'étaient pas « complètement actifs biologiquement », et qui donc n'étaient pas de l'insuline, car deux corps ne sont identiques que si toutes leurs propriétés sont identiques.

Mais l'objet principal des communications n'était pas celui-là.

On sait que depuis une centaine d'années, tout particulièrement depuis que Pasteur a montré qu'il n'y a point de génération spontanée, que tout être vivant existant actuellement provient d'un autre être vivant semblable à lui, la grande ambition de tous les chimistes et biologistes a été de parvenir à créer des êtres vivants à partir uniquement de substances non vivantes. Faire de la vie avec de la matière.

Or, nos deux Américains estiment qu'aujourd'hui l'on touche presque au but, que l'opinion de la plupart des biologistes est qu'on l'atteindra au cours des dix prochaines années, et que cela sera, comme il est facile de se l'imaginer,

une découverte formidable qui laissera loin derrière elle celle de la bombe atomique ou l'exploration de l'espace.

Ce qui inquiète nos deux professeurs, qui sont de bons Américains, de bons patriotes, c'est que ce soit les Chinois qui parviennent à faire les premiers cette synthèse de la vie, du fait que les protéines jouent le rôle déterminant dans la vie, et que savoir les produire artificiellement constituera un avantage considérable pour les chercheurs chinois.

Voilà pourquoi la synthèse de l'insuline par des savants chinois est, sans doute, bien qu'ayant fait moins de bruit, d'une importance encore plus grande pour la Chine, que l'obtention par celle-ci en un temps record de fusées balistiques à tête nucléaire — ce qui n'est pas peu dire.

LA MONOPOLISATION DES ARMES NUCLEAIRES ET LE DEVELOPPEMENT DE L'IMPERIALISME

Les politiciens et leurs valets de plume sont vraiment d'une habileté démoniaque. Amérique et Russie voulant se réserver le monopole des armes nucléaires se sont mises à prôner... la « non-prolifération » des armes nucléaires ! Car monopole est un terme mal porté, aussi faut-il s'abstenir de l'employer ; par contre, les explosions atomiques dans l'atmosphère effrayant passablement les populations, du fait des retombées radioactives, on ne parlera donc pas de monopole de la bombe, mais d'interdiction des essais des bombes dans l'atmosphère, car cette interdiction ne gênera nullement Russie et Amérique puisque leur armement atomique est déjà parfaitement au point et que ni l'une ni l'autre n'ont donc besoin désormais de procéder à de tels essais, tandis que les Etats non encore pourvus d'armes atomiques ne pourront s'en fabriquer du fait qu'il leur serait nécessaire d'en expérimenter les premières dans l'atmosphère.

Ainsi, sous le vocable de « non-prolifération », Amérique et Russie continueront à faire « proliférer » considérablement le nombre des bombes atomiques, puisqu'elles continuent à en fabriquer en nombre astronomique, mais elles seront seules, ou presque seules, à les faire « proliférer », puisque les autres seront incapables d'en construire, vu l'interdiction des expériences. La non-prolifération, c'est simplement le monopole de la prolifération.

Or, il va de soi que le monopole d'une arme aussi supérieure comme puissance destructrice à toutes les autres, donne aux Etats qui le possèdent un véritable monopole de la puissance. Aucun Etat n'est capable de résister à la volonté d'un autre Etat qui peut le détruire de fond en comble en quelques heures, sans qu'il ait la moindre possibilité de se défendre. Monopole de l'armement nucléaire et impérialisme sont donc deux termes pratiquement équivalents. L'armement atomique n'est pas à l'origine de l'impérialisme, il n'est pas à l'origine de la tendance qui pousse le monde à être unifié politiquement, car la véritable origine réside dans la tendance de l'économie et de la civilisation à devenir mondiales, mais il est l'outil par lequel cette unification est appelée à se réaliser. Le jour où l'armement atomique sera devenu le monopole d'une seule puissance, ce jour-là, l'unification du monde sera réalisée, car cet Etat sera devenu *ipso facto* le maître du monde.

Mais nous n'en sommes pas encore là. Il y a encore deux Etats qui possèdent un armement atomique sérieux et un troisième qui est en

train de s'en doter. Cela fait que nous n'en sommes pas à l'époque d'un empire, mais à celle de plusieurs empires ; pas encore à l'époque de l'empire mondial, mais à celle des empires régionaux.

Cette situation pourra-t-elle durer indéfiniment ? Je ne le pense pas, car, étant donné qu'aujourd'hui l'économie est mondiale, qu'il n'y a pas deux ou trois économies, mais une seule, chacun des empires régionaux a besoin pour se développer de toutes les parties du monde, ce qui l'amène à intervenir politiquement et, finalement, militairement dans toutes les parties du monde. Un partage du monde fondé sur un « équilibre de la terreur », comme tentent de le faire maintenant l'Amérique et la Russie ne me paraît pas pouvoir durer très longtemps.

La Chine a connu il y a un peu plus de deux mille ans, la période dite des « royaumes combattants ». Durant un siècle les différents royaumes qui s'étaient constitués en Chine du Nord, ne cessèrent de se combattre pour savoir lequel d'entre eux réaliserait l'unification de ce que nous appelons aujourd'hui la Chine. Eh bien ! il me paraît probable que nous allions aujourd'hui devant une période d'« empires combattants » qui ne s'achèvera que le jour où l'un des deux ou trois empires entre lesquels est en train de se partager le monde, aura améanti ses rivaux et pourra ainsi réaliser sous son égide l'unification politique du monde, tout comme l'Etat que Ts'in réalisa vers la fin du III^e siècle avant notre ère l'unification politique des pays du Fleuve Jaune et du Fleuve Bleu, et leur donna un nom unique, le sien, qui se prononce : Chine.

Une remarque : cet Etat de Ts'in qui parvint à vaincre tous les autres, était le seul qui avait effectué précédemment une réforme sociale profonde en supprimant le régime féodal et en faisant du serf un propriétaire.

R. LOUZON.

P.S. — Le hasard vient de me faire relire la conclusion de mon histoire de la Chine, parue il y a une douzaine d'années. Ses dernières lignes, écrites alors que les Russes étaient encore tout puissants à Pékin, me semblent tout à fait actuelles ; c'est pourquoi je me permets de les reproduire ci-dessous :

« Pour s'industrialiser, la Chine se met aujourd'hui à l'école et à la remorque de la Russie, mais, le jour où elle sera industrialisée, ne se débarrassera-t-elle point de ceux qui l'ont industrialisée, comme elle s'est débarrassée, grâce à son européanisation, de ceux qui l'européanisèrent ?

« Le résultat de l'occidentalisation de la Chine a été de délivrer la Chine de l'Occident ; le résultat de sa russification ne sera-t-il point de la délivrer de la Russie ?

« Puisque, ainsi que le proclame l'Héraclite de la Chine, le grand Lao-tseu :

« Par la seule cause de son état, chaque chose est en danger d'atteindre la qualité contraire. » R. L.

SAGESSE CHINOISE

Quand les sabres sont rouillés
et les greniers pleins ;

Quand les degrés des temples sont usés
par les pas des fidèles

Et les cours des tribunaux couvertes d'herbes

Quand les médecins vont à pied
et les boulangers à cheval

L'Empire est bien gouverné.

(Vieux proverbe)

communistes, d'après les insignes dessinés sur leurs pancartes. Ils étaient peu nombreux.

Mais beaucoup d'Américains pensent qu'il faut barrer la route au communisme, et par conséquent intensifier la guerre du Vietnam. Ils approuvent les émissions radiophoniques que les Etats-Unis envoient dans les pays de l'Est européen pour y dresser les peuples contre leurs gouvernements (chaque jour, à la télévision, on fait un appel de fonds pour ces émissions). Ils rêvent d'intervention armée à Cuba. A ce sujet, j'ai dit à un habitant de la Floride : « Si vous faisiez cela, le monde entier vous désapprouverait. — Que nous importe, m'a-t-il répondu. Le monde entier nous jalouse parce que nous sommes riches et nous sommes riches parce que nous travaillons. »

Qu'ajouter ? J'ai trouvé qu'à bien des égards les idées des Américains moyens étaient à l'opposé des miennes, et c'est pourquoi je ne me suis nulle part senti aussi étranger que dans ce pays.

Aussi, quand on explique l'antiaméricanisme par la mauvaise humeur de de Gaulle, j'ai du mal à comprendre. J'ignore quelles sont les raisons pro-

fondes de de Gaulle, et elles m'intéressent peu, mais ce que je sais, pour l'avoir constaté en Asie, en Afrique, et aussi à Cuba, en Amérique latine, c'est que sa politique étrangère suscite un grand enthousiasme dans le tiers monde. Il est l'homme qui ose tenir tête aux Américains, et cela lui donne un prestige considérable aux yeux de ces peuples. Pas besoin pour cela qu'ils aient été d'avance « conditionnés ». Leurs sentiments profonds, leurs instincts, les conduisent à préférer la politique de de Gaulle à celle de Johnson.

Certes, ceci ne doit rien changer à nos positions sur le gaullisme, sur sa politique intérieure en particulier (bien qu'il y ait à son actif le statut des objecteurs de conscience). N'empêche qu'après la décolonisation de l'Afrique, il y a eu la reconnaissance de la Chine et de la Mongolie, la position prise sur le Vietnam, le rapprochement avec les pays de l'Est où le régime semble tout de même s'humaniser, la sortie de l'OTAN, éléments progressifs à mon avis, qui ne doivent pas faire oublier les autres, mais qui n'en sont pas moins réels.

J. GALLIENNE.

Comment on prépare le referendum à Djibouti

On sait de quelle façon inattendue — pour lui et ses conseillers — le général de Gaulle a été accueilli à Djibouti les 25 et 26 août dernier. Alors qu'il s'attendait à recevoir comme ailleurs hourras et applaudissements, le chef de l'Etat n'a entendu que des cris hostiles de foules réclamant l'indépendance de leur pays. Ces manifestations, qui n'étaient pas au programme, ont provoqué des échauffourées violentes avec les services d'ordre. Elles se sont soldées par plusieurs morts et blessés, dont le nombre officiel a subi maintes variations.

Mais, bon prince, le général de Gaulle a promis qu'un referendum sera organisé pour permettre à la population de se prononcer sur son avenir.

Ce referendum doit avoir lieu l'été prochain. Et le gouvernement vient d'annoncer que le projet en serait déposé devant l'Assemblée nationale ce mois-ci. De toute manière, le régime actuel ne survivrait pas. Car pour éviter la sécession, on est en train de mettre au point un nouveau statut qui serait, dit-on, plus « libéral » et qui maintiendrait l'autorité française.

Statut libéral ! On ne manquera pas de le promettre. Mais comment s'y prend-on déjà pour préparer cette consultation où « tous et toutes » seront interrogés, ainsi que vient de l'annoncer le général de Gaulle dans sa dernière conférence de presse.

Au moment où parlait le chef de l'Etat, plusieurs personnalités politiques venaient d'être arrêtées, arrêtées fin octobre pour avoir manifesté depuis juillet en faveur de l'indépendance. Et cela quatre jours avant l'ouverture de la session de l'Assemblée territoriale.

Parmi les personnalités arrêtées, nous dit l'A.F.P., il y a M. Mohamed Ahmed Issa, dit « Cheikho », président du comité de coordination des partis d'opposition, qui se trouvait en liberté provisoire depuis le début de septembre, le conseiller territorial Egueh Bouraleh Samatar, MM. Idriss Bourhan, membre du comité directeur de l'Union démocratique afar, Abdallah Mohamed Kamil, membre du comité de coordination, et Ahmed Hasan Liban, dit Gohad, ancien ministre des Affaires intérieures.

D'autres arrestations suivirent. Puis, fait plus

grave, la ville de Djibouti est entourée de barrages que l'on ne peut franchir sans danger. Et pour avoir voulu en franchir un, à l'entrée de la ville, deux autochtones y ont trouvé la mort dans la nuit du 25 au 26 octobre.

Des élus locaux ont réclamé de M. Saget, chef du territoire, la suppression de ces barrages. Mais les autorités estiment leur maintien nécessaire pour leur sécurité.

A son tour, M. Moussa Ahmed Idris, député de la Côte française des Somalis, vient d'écrire au ministre d'Etat chargé des territoires d'outre-mer pour lui demander : « si les récentes mesures de police et les arrestations effectuées à Djibouti lui paraissent compatibles avec le climat de détente et d'apaisement qui doit normalement précéder l'organisation d'une consultation électorale... »

Il lui demande également les raisons pour lesquelles les autorités de police du territoire ont fait procéder à de nombreuses expulsions d'habitants indiscutablement originaires de celui-ci.

Il lui demande enfin les mesures qu'il envisage de prendre pour que soit préparée de la manière la plus démocratique, la prochaine consultation sur l'avenir de la Côte française des Somalis.

Il souhaiterait, en particulier, qu'à cet effet, l'administration fasse preuve d'une indiscutable neutralité envers les représentants des différentes tendances susceptibles de manifester à l'occasion du referendum prévu. »

On ne sait pas encore ce que répondra à ce parlementaire le ministre de de Gaulle. Mais la voie dans laquelle il s'est engagé ne présente aucune ambiguïté. Interroger « tous et toutes » à Djibouti signifie déjà : emprisonner les chefs des oppositions, chasser de leurs foyers ceux qui les suivent et établir des barrages autour de la cité pour les empêcher d'y revenir. De cette façon, on pourra peut-être se glorifier d'obtenir un grand succès au referendum de cet été. — F. Ch.

Les élections du Vietnam n'ont été ni libres, ni honnêtes .

U. THANT.

CHAPITRE VI

CONSEQUENCES DES MONOPOLES (suite)

Une autre conséquence des monopoles, c'est l'organisation économique. En effet, dire que les monopoles limitent la production à la demande solvable en vue de sauvegarder leur profit signifie qu'ils organisent la production en fonction d'un marché donné. Comme ce marché donné ne saute pas aux yeux de lui-même, il faut le rechercher par l'étude des possibilités d'achat des consommateurs et des usagers. Autrement dit, après étude du marché, il faut organiser la production en fonction des possibilités d'achat. Les monopoles, possédant des moyens de production très grands et souvent très dispersés géographiquement, ils leur faut aussi organiser la répartition de la production par secteurs en fonction des marchés disponibles et de leur situation géographique. Bref, les monopoles entraînent une organisation de la production et de la distribution, c'est-à-dire une véritable planification. En effet, « par ces ententes et ces subordinations, une coordination se fait qui tend, dans les branches maîtresses de l'activité, à dessiner une sorte de plan encadrant les initiatives individuelles et, plus ou moins, les contraignant » (14).

Puisque le monopole entend régler l'offre sur la demande solvable, il doit avoir un bureau d'étude des marchés. Bureau d'étude dont la fonction consiste à rechercher les possibilités d'achat en profondeur et en surface des consommateurs ou utilisateurs (15). En profondeur, c'est-à-dire rechercher la quantité de produits que l'on peut vendre dans un lieu donné, ce qui implique une étude des revenus et leur répartition dans les achats. En surface, c'est-à-dire la recherche de tous les lieux — villes, régions, pays — dans lesquels il est possible de vendre. Une fois établie la demande possible, la production totale est fixée. Il reste alors à organiser cette production en fonction de la situation géographique du marché et de sa profondeur et répartir cette production entre toutes les entreprises du monopole conformément à cette double situation du marché. Chaque entreprise dépendant du monopole reçoit son contingent de production qui est établi selon des normes prenant en considération la capacité de production, la productivité, la situation géographique et les moyens de transport aussi bien pour la production que pour le ravitaillement en matières premières. Cette répartition de la production dans les différents établissements du monopole suppose toute une organisation administrative, financière, d'achat et de vente également planifiée à l'échelle du monopole. En outre le monopole doit avoir un bureau d'études techniques dont l'objet doit être de rechercher les perfectionnements et de faire de nouvelles découvertes, sinon il risquerait de voir son monopole mis en cause. D'autre part, comme le marché n'est pas organisé, connaître ses possibilités d'achat ne suffit pas. Il faut lui faire connaître les produits que le monopole peut lui offrir, surtout lorsqu'il ne s'agit pas de produits de première nécessité. Le monopole doit donc avoir une organisation de publicité.

Dans les industries de base, les monopoles arrivent même à une organisation internationale. Le cas le plus typique est certainement celui du pétrole.

En voici un exemple que nous empruntons à Berle dans son ouvrage « Le Capitalisme américain et la conscience du roi », exemple qu'il a lui-même tiré d'un rapport au Sénat américain :

« En 1926, un équilibre relatif de pouvoirs régnait sur le marché mondial du pétrole. On y était parvenu grâce à une série d'ententes bilatérales et multilatérales entre les grandes compagnies pétrolières mondiales, au sujet des différents gisements. Géographiquement, ces derniers s'étendaient des Indes néerlandaises et de l'Iran au Venezuela et à la Bolivie. La plus forte part, et de beaucoup, de la production mondiale, se répartissait entre sept compagnies : Royal Dutch Shell, Anglo-Persian, Standard Oil de New Jersey, Socony Vacuum, Gulf, Texas, Atlantic Refining Company. L'équilibre était instable. L'histoire de cette réalisation avait été embrouillée et dramatique. Les gouvernements qui soutenaient tel ou tel intérêt étaient parfois sur le point d'entrer en conflit. Les ententes locales, les divisions de territoires et les achats réciproques de stocks par les sociétés qui se formaient en vue d'exploiter de nouveaux champs pétrolifères, avaient momentanément réglé les problèmes. En 1926, l'équilibre était instable lorsque éclata aux Indes un conflit commercial.

« La Socony Vacuum Oil Company avait là du pétrole russe, extrait de puits appartenant auparavant à la Royal Dutch Shell, et qui par la suite avaient été nationalisés par le gouvernement soviétique. Shell, qui appartenait à un groupe anglais et hollandais, en fut irritée. Quoi qu'il en soit, une guerre de prix éclata entre Socony et Shell sur le marché indien. Bientôt Shell étendit la lutte aux Etats-Unis en envahissant le marché américain. Socony contre-attaqua rapidement en pénétrant sur le marché anglais. La concurrence et la guerre des prix devinrent ainsi générales.

« Lorsque les choses en furent là, les esprits les plus sages de l'industrie du pétrole se mirent au travail. En septembre 1928, une conférence se tint en Angleterre au château d'Achnacarry, résidence de sir Henry Deterding, directeur de Shell. On dit que les négociateurs étaient les directeurs de la Standard Oil de New Jersey, de Shell et d'Anglo-Persian. Il résulta de la conférence un document intitulé Pool Association, qui devint plus tard l'Achnacarry Agreement ou encore, de façon plus descriptive, « l'As Is Agreement ». C'était en fait

(13) Kenneth Galbraith : « American capitalism », 1952 (pp. 91 et 92).

(14) H. Truchy dans la préface au livre d'Emile James : « Les Formes d'entreprises » (p. VII).

(15) Faisons remarquer que ces études de marché, très courantes aujourd'hui, sont plus complexes et plus difficiles à mener que dans une planification socialiste. Car, dans une planification socialiste sont pris en considération tous les besoins, tandis que pour les monopoles seuls les besoins solvables comptent. Ainsi, pour connaître les besoins en chaussures d'un pays, il suffit de connaître la population de ce pays, mais si ne prend que les besoins solvables, il faut en outre connaître le revenu de cette population et sa répartition entre les diverses catégories sociales.

un traité de paix commerciale, mettant fin à la guerre entre grandes sociétés. De même que la guerre était devenue mondiale, de même la paix devait s'appliquer aux conditions de l'industrie pétrolière dans le monde entier. Elle réussit ce que l'on peut appeler, sans trop d'exagération, l'expérience la plus heureuse d'un gouvernement économique mondial qui ait été tentée au XX^e siècle.

« En résumé, l'entente « As Is » adoptait sept principes de conduite :

« 1. Chaque société conservait le pourcentage des parts du marché qu'elle détenait à ce moment-là.

« 2. Les installations existantes des sociétés devaient être mises à la disposition des concurrents à des prix qui ne seraient pas inférieurs à leur valeur réelle, mais qui n'excéderaient pas non plus les prix que ces sociétés auraient à payer si elles devaient en construire de nouvelles.

« 3. On ne construira de nouvelles installations que pour satisfaire à de nouveaux besoins de consommation.

« 4. Chaque zone de production bénéficierait des avantages résultant de sa position géographique, c'est-à-dire de la faculté de vendre sur le marché le plus proche.

« 5. Chaque marché devrait s'approvisionner à la zone de production la plus proche.

« 6. Le surplus d'une production ne serait pas écoulé à perte dans d'autres zones, ce qui aurait bouleversé la structure des prix existants. Pratiquement, cela voulait dire que les surplus pouvaient être vendus partout au prix du marché ; si on ne pouvait les vendre à ce prix, il fallait les stocker.

« 7. On ne devait prendre aucune mesure qui augmenterait le coût de la production de pétrole.

« Le commerce d'importation aux Etats-Unis et le marché intérieur de ce pays furent exclus de cet arrangement, pour que les sociétés qui y participaient ne tombent pas sous le coup de la loi antitrust Sherman ; mais apparemment les sociétés américaines espéraient appliquer le Webb-Pomerene Act et les principes de protection qui firent plus tard leur apparition dans la législation américaine, pour que les conventions « As Is » deviennent effectives.

« Cela était inhérent à la nature d'un traité qui fixait une politique. L'accomplissement de cette politique nécessitait une mise au point plus poussée. C'est ainsi que l'on établit des quotas, ceux-ci étant équivalents au pourcentage du marché détenu par chaque société en 1928. Si le marché augmentait, le quota augmentait en volume et non en pourcentage. Pour des commodités de transports, les sociétés consentirent à mettre en commun les bateaux-citernes et les pétroliers qu'elles n'utilisaient pas. Le groupe cédait, au taux courant, ces bateaux aux membres de la communauté lorsqu'ils en avaient besoin. On acheminait le pétrole produit du lieu de production le plus proche, qui était contrôlé par un des membres du groupe, au marché le plus proche. En pratique, cela voulait dire qu'une société pouvait toujours acheter la quantité de pétrole nécessaire pour satisfaire la demande, au producteur qui se trouvait le plus proche ; une échelle des prix fut fixée, fondée sur les cours qui prévalaient dans les ports de la United State Gulf. Quel que soit le lieu de production et le lieu de vente, on ajoutait un prix de transport égal à celui que l'on aurait dû payer si le pétrole avait été expédié de l'un des ports de la United State Gulf.

« Ces compagnies s'associèrent et nommèrent un conseil d'administration composé d'un repré-

sentant de chacune d'elles. Il eut l'autorisation d'organiser un service statistique et un service de direction, qui informeraient les sociétés sur la demande totale pour toutes les zones, qui administreraient les services communs de transports, qui fixeraient le montant des frais de transports, qui renseigneraient sur les prix de base, et qui serviraient de chambre de compensation pour régler les ventes entre les membres de l'association. Mais cette section administrative ne vit jamais le jour. On trouva commode de régler ces questions par des ententes particulières entre les sociétés, et l'on semble avoir utilisé en fait « l'Achnacarry Agreement » comme une base pour contrôler la politique d'une société, qui serait appliquée grâce à une série d'ententes régionales. Même dans l'industrie du pétrole, ce gouvernement mondial jugea qu'il était plus sage de sérier les questions pour que les zones de production soient plus faciles à gérer, que d'essayer de manier la planète entière comme un bloc.

« Aussi, en janvier 1930, ces trois sociétés négocièrent-elles le « Mémoire pour les marchés européens » qui était une application des principes de « l'Achnacarry Agreement ». Elles mirent au point une méthode pour exécuter les accords concernant les quotas : « un sur-vendeur », dont les ventes avaient dépassé le quota autorisé aux dépens des autres membres, devait rétablir l'équilibre avec un « sous-vendeur » (société qui avait perdu une partie de son quota du marché), de préférence en cédant des commandes au « sous-vendeur » ou, si cela n'était pas commode, en payant à celui-ci les bénéfices que lui avait rapporté son excédent de ventes. Il y avait aussi des amendes et des pénalités prévues pour les dépassements réitérés de quotas, bien que l'auteur ne connaisse pas de cas où elles aient été appliquées. Les ententes locales de fixation des prix (entièrement légales en Europe) fournirent une méthode qui permettait aux membres de l'association de prendre des décisions ; chaque membre disposait d'un droit de vote correspondant au pourcentage du marché attribué par le quota. On pouvait admettre des étrangers dans le groupe, à l'unanimité, et à des conditions qui ne devaient pas être plus favorables que celles que l'on avait accordées aux membres initiaux. Chaque année, les commissions locales devaient établir des quotas ; elles devaient se réunir tous les quinze jours, et échanger des statistiques avec les sociétés qui n'appartenaient pas au groupe. Elles fixaient les prix et les modalités de vente, ajustaient et échangeaient les quotas par des accords entre les groupes et, généralement, devaient en principe coopérer pour maintenir et étendre les positions du groupe. Il était interdit aux membres d'acquiescer des intérêts secrets dans des entreprises pétrolières, sans le consentement des trois grands.

« Outre le « Mémoire pour les marchés européens », des ententes locales furent bientôt jugées nécessaires. De telles conventions secondaires furent établies en temps voulu pour l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, la Pologne, l'Espagne et la Roumanie. On essaya de négocier la participation des Soviétiques, mais ce fut un échec.

« En 1932, il y avait deux comités « As Is » en fonction : l'un à Londres, l'autre à New York. Le schéma mondial de distribution était généralement réglé à New York ; la fixation des quotas et des prix était faite à Londres (mais ils ne s'appliquaient pas aux Etats-Unis). Le comité londonien « As Is », comprenant des représentants de la Standard Oil Company de New Jersey, de l'Anglo Persian, de la Royal Dutch Shell, de la Socony Vacuum, de la Gulf, de la Texas, de l'Atlantic (et

probablement de la Sinclair), codifia à nouveau le « Mémoire » en le modifiant et en élargissant les conditions d'admission des sociétés étrangères. On prit aussi des mesures pour partager en cinq zones les marchés nouveaux ou « vierges », en prévoyant un quota pour chaque zone en faveur des participants. Il y eut des difficultés. L'économie américaine était déjà dans une période de marasme et celle-ci fut accompagnée d'une surproduction de pétrole dans les ports de la Gulf. La baisse des prix qui en résultait rompit l'équilibre des prix, notamment de ceux dont on était convenu avec l'un des groupes étrangers : les producteurs de pétrole roumains. Le problème resta entier jusqu'en 1933 lorsque le « National Recovery Act » entre en vigueur aux Etats-Unis et qu'un « N.R.A. Oil Industry Code » fixa des prix minimums dans la zone de la United States Gulf. Toutefois, dans l'ensemble, c'est à « l'Achnacarry Agreement » que revient le mérite d'avoir stabilisé les prix de l'industrie pétrolière pendant les violents désordres économiques de 1933-1934.

« Cette entente semble avoir été rédigée à nouveau au printemps ou au début de l'été de 1934, ce nouveau document étant connu sous le nom de « Draft Memorandum of Principles ». Il revoyait le système du quota. Il assouplissait certaines fixations européennes de prix. Il recommanda entre autres, et ceci est intéressant, de réduire les frais de publicité inutile, les pancartes sur les routes, les affiches et le reste. Sous sa direction, des ententes de marchés et des groupes furent créées en Suède, en Grande-Bretagne, en France, en Allemagne, en Roumanie, en Belgique, en Hollande, au Danemark, en Norvège, en Finlande, en Argentine, au Chili, au Brésil, à Mexico, à Cuba, dans les Petites Antilles et dans la zone à l'est du canal de Suez. Des ententes de production et de distribution du pétrole couvrirent la plus grande partie de l'Amérique du Sud, le Moyen-Orient et la Roumanie. Un grand nombre de pays, dont l'Angleterre, la France et l'Argentine, qui aidaient et géraient les cartels, prêtèrent leur concours et encouragèrent ces ententes, et l'on affirme même que cette entente se fit sous l'impulsion très vive de ces pays. Ces nouvelles mesures durèrent plusieurs années. La standard Oil Company de New Jersey affirme qu'elles furent abandonnées en 1938 et que toute activité dictée par ces mesures prit fin en 1939. Evidemment, cette année-là, la seconde guerre mondiale éclata, et la distribution du pétrole dans le monde se trouva rapidement sous le contrôle des gouvernements de guerre... » (16).

On voit par ce récit, un peu long, mais fort instructif, que le monopole c'est bien une véritable organisation de la production et de la distribution avec réglementation des prix, étude des marchés.

Avec les monopoles nous sommes donc en présence d'une véritable planification de l'économie. Sans doute s'agit-il là d'une planification limitée au monopole et faite dans le seul intérêt du monopole. C'est évident. Il n'en reste pas moins que c'est une planification, et cette planification résulte du développement même du capitalisme.

En notant cet aspect du capitalisme monopoliste, Lénine a écrit :

« Ce n'est plus du tout l'ancienne libre concurrence des patrons dispersés, qui s'ignoraient l'un et l'autre et produisaient pour un marché inconnu. La concentration en arrive au point qu'il devient celles qui peuvent lui être substituées. Ce qui ne peut exister que dans le cas de nationalisation possible de faire l'inventaire approximatif de toutes les sources de matières premières... d'un pays et même... de plusieurs pays ou du monde entier.

Non seulement on procède à cet inventaire, mais toutes ces sources sont accaparées par de puissants groupements monopoleurs. On évalue la capacité d'absorption approximative des marchés, que ces groupements se « partagent » par contrat. Le monopole accapare la main-d'œuvre spécialisée, les meilleurs ingénieurs ; il met la main sur les voies et moyens de communication, chemins de fer aux Etats-Unis, sociétés de navigation en Europe et en Amérique. Le capitalisme dans sa phase impérialiste conduit tout droit à la socialisation intégrale de la production. Il entraîne en quelque sorte les capitalistes, et en dépit de leur volonté et de leur conscience, vers un nouvel ordre social qui marque une transition de la pleine liberté de concurrence à la pleine socialisation... » (17).

C'est précisément cet aspect de socialisation contenu dans la planification monopolistique qui effrayait les libéraux, et c'est pour cette raison que « les néo-libéraux s'avéraient de vigoureux adversaires des trusts », car « ils y voyaient une préfiguration de la gestion collective et planifiée de l'économie » (18).

La planification de l'économie à l'échelle du monopole entraîne des conséquences extrêmement importantes qu'il nous faut examiner. Cependant, auparavant, je voudrais dire quelques mots sur ce qu'on appelle la concurrence monopolistique.

Notons tout d'abord que si le monopole cherche à éliminer la concurrence, il ne réussit que rarement à l'éliminer entièrement. Cela pour deux raisons : La première c'est qu'il subsiste toujours un secteur non soumis au monopole qui se contente des miettes, mais qui pourrait se développer si le monopole abusait dans la fixation des prix. Cela est notamment le cas dans les industries de transformation ne nécessitant pas de gros capitaux. La deuxième, c'est l'entrée en scène des produits de remplacement dont le nombre ne cesse d'augmenter. Ainsi, le charbon, le bois, le gaz naturel et de fabrication, le pétrole, l'électricité et l'atome se font naturellement concurrence dans le domaine de l'énergie ; l'automobile, l'avion, le chemin de fer, le bateau et même la bicyclette et les véhicules à traction animale se concurrencent dans les transports ; les matières plastiques concurrencent les métaux dans de nombreux produits, etc. Par conséquent le monopole est toujours plus ou moins soumis à une concurrence existante ou possible qui freine sa domination absolue. Mais le monopole n'est que rarement unique. Souvent plusieurs monopoles existent dans un secteur ou dans des secteurs dont les produits sont substituables. Ce qui crée une situation que l'on appelle oligopolistique. C'est dans ce cas que se produit une concurrence monopolistique. Pour qu'il y ait monopole absolu, il faudrait que le monopole contrôle, non seulement toute l'activité de sa branche, mais encore totale (20). Dans la réalité, il y a toujours plu-

(16) A.A. Berle : « Le Capital américain et la conscience du roi », Paris 1957, A. Colin, éditeur (pp. 111 à 117).

(17) Lénine : « L'Impérialisme dernière étape du capitalisme », dans « Données complémentaires à l'impérialisme de Lénine, par Varga et Mendelshon, Paris 1950, (p. 70).

(18) C.-J. Gignoux : « La crise du capitalisme au XX^e siècle » (p. 133).

(19) N. Boukharine : « L'Economie mondiale et l'impérialisme », Paris 1928 (p. 57).

(20) « ... Pour posséder un monopole parfait, le contrôle doit s'étendre aux substitués, le seul monopole parfait concevable serait celui qui embrasserait l'offre de tous les biens, puisque tous sont des substitués plus ou moins imparfaits les uns pour les autres... » (Edward Hasting Chamberlin : « La Théorie de la concurrence monopolistique », Paris 1953, p. 71).

sieurs monopoles, si bien que chacun d'eux ne peut fixer librement ses prix : il doit tenir compte des autres. En outre, la présence de concurrents de sa taille oblige chaque monopole à rechercher les meilleures méthodes de production et de vente en vue de réduire toujours plus son prix de revient ce qui lui permettra de faire face à toute attaque concurrentielle sur le marché.

Il y a donc une concurrence qui freine les effets des monopoles. Cependant cette concurrence monopolistique n'a pas l'aveuglement qu'avait la concurrence entre des centaines de milliers de capitalistes qui s'ignoraient mutuellement. Les monopoles se connaissent parfaitement et la concurrence qu'ils se font aboutit presque toujours à un partage du marché. Un exemple typique de ce partage nous est donné par les trusts pétroliers que nous avons cités plus haut et qui montre bien que les monopoles ne poussent jamais la concurrence trop loin. Ils finissent toujours par aboutir à un accord. Si bien qu'en définitive, la concurrence monopolistique tend à régler l'offre sur la demande solvable, comme le dit avec juste raison Berles (21) :

« A l'analyse, il apparaît que la concurrence, à l'intérieur d'un groupe, consiste à lutter pour pouvoir ajuster l'offre à la demande et non à s'assurer une clientèle par la concurrence des prix... ».

Et l'offre est toujours fixée à un niveau tel que le prix multiplié par la quantité offerte donne le maximum de profit.

Donc s'il y a une concurrence monopolistique

(21) A. Berle : « Le capitaliste américain et la conscience du roi », Paris 1957 (p. 33).

qui freine les effets des monopoles, elle ne les annule cependant pas. Nous allons, par conséquent, examiner les conséquences de l'organisation de la production et de la distribution par les monopoles, dont le premier est l'accentuation de la séparation de la propriété et de la gestion.

En englobant dans son sein toute une série d'entreprises dont il organise la production et la distribution en fonction des intérêts de l'ensemble du monopole, celui-ci accentue le phénomène créé par les sociétés anonymes : la séparation de la propriété et de la gestion. En effet, tant qu'une société anonyme reste indépendante, il peut encore y avoir l'illusion d'une relation directe entre l'actionnaire et sa société. Mais à partir du moment où elle est intégrée dans un monopole, l'actionnaire perd même cette illusion. Aucune relation n'existe plus entre lui et sa société qui dépend des dirigeants du monopole. Non seulement il n'intervient pas dans la gestion de sa société, mais encore celle-ci se trouve gérée de beaucoup plus haut. L'écart entre l'actionnaire « propriétaire » et la gestion de l'entreprise s'agrandit démesurément. Autrement dit, avec les monopoles, la séparation entre la propriété et la gestion devient totale. Le fait de savoir si les dirigeants du monopole sont ou non des actionnaires, ou bien s'ils sont ou non sous la domination que quelques gros actionnaires, est secondaire. Ce qui est primordial et constitue un phénomène d'un très grande importance pour l'évolution ultérieure, c'est le fait que la gestion planifiée de l'économie est indépendante de la propriété et, par conséquent, n'a pas besoin d'elle.

(A suivre).

P. RIMBERT.

Chine et Amérique

Souvenirs... d'actualité

En décembre 1950, en un moment grave de la guerre de Corée, on pouvait lire dans la R.P., sous le titre : *La clé de l'énigme* et la signature de Péra :

« Entre Rome et Carthage, la lutte est fatale. Quelle que soit la politique faite par Carthage, même si cette politique est pro-romaine, Carthage doit être détruite. Le crime de Carthage, c'est d'exister. Telle est la loi des Etats.

Ceci dit, on ne comprendra rien à la politique américaine depuis cinq ans si l'on ne réalise pas que, pour l'Amérique, Carthage c'est l'Etat chinois. Un Etat chinois véritable, c'est une force colossale et un impérialisme étendu, pour commencer sur les océans Pacifique et Indien. (Toutes les îles fourmillent de colonies chinoises.) Revenant d'Orient récemment, Bullitt a déclaré que l'indépendance des Etats-Unis ne survivrait pas le temps d'une génération à l'indépendance de la Chine. C'est donc très clair. Le centre de cette politique, ce n'est ni l'anticommunisme, qui est une foutaise, ni la rivalité avec l'Etat russe, vieil Etat connu depuis longtemps et dont la force, même potentielle, n'est pas supérieure à celle des E.U. L'élément central de la politique américaine, c'est la hantise d'un Etat à la puissance virtuelle très supérieure à celle des E.U. : l'Etat chinois.

Les E.U. doivent donc : 1° empêcher cet Etat chinois de naître ; 2° s'il arrive qu'il vole, quand même, le jour, le détruire.

De 45 à 49, on s'est attaché à empêcher l'Etat chinois de naître. Loin de combattre le « communisme » et de soutenir le « nationalisme », on a voulu avoir en même temps nationalisme et communisme, en même temps Tchang Kai Chek et Mao Tse Tung. Avoir une Chine divisée contre elle-même, donc impuissante, c'est le sens de la mission Marshall en Chine, en 1945.

Or Tchang ne s'est pas révélé capable de faire que ce jeu réussisse toujours. Au bout de quatre ans il s'est effon-

dré, provoquant l'explosion, chez les dirigeants américains, d'une fureur grossière.

Ceux-ci ont ensuite pris une attitude d'observation, comme s'ils ne savaient plus que faire. En réalité ils observaient si l'Etat chinois allait naître, ou non. Au bout d'un an il apparaît que, dans les mains de Mao, l'Etat chinois naît en effet.

Il s'agit donc le de détruire.

On le détruira, dût le monde flamber. Tonkin, Formose, Corée sont le commencement de cette politique qui n'apparaît « insensée » (R.P. novembre 50) qu'à qui n'en comprend pas de sens.

Trois mois plus tard, une lettre arrivait à la R.P., du grand écrivain socialiste américain Upton Sinclair (l'auteur, notamment, du *Roi Charbon*) :

« ...Je ne désire pas être dur, mais je dois dire que je ne me rappelle pas avoir lu, sur mon pays une idée aussi fantaisiste. Je vis aux Etats-Unis depuis soixante-douze ans et je ne me suis jamais aperçu, ni je n'ai jamais entendu parler d'une telle attitude de peur ou de désir de briser l'Etat chinois.

(...) J'ai toujours entendu parler de la Chine avec sympathie et amitié. La politique de la porte ouverte en Chine a été l'un des principes directeurs de notre diplomatie depuis plus d'un demi-siècle. Je n'avais jamais entendu quel qu'un exprimer sa crainte de l'Etat chinois, jusqu'à ces derniers mois, et cette crainte a été provoquée par l'altaque non motivée des Chinois communistes. Dire, comme le dit votre collaborateur, que l'anticommunisme n'a rien à voir avec la lutte que nous menons en Corée, est complètement absurde... »

(R.P. Avril 51).

Péra répondait le mois suivant (mai 51) :

Pour mieux comprendre mon idée de novembre, je poserais deux questions :

1) L'Etat américain a-t-il, oui ou non, tout fait pour arriver à combattre et détruire l'Etat japonais ?

2) Une fois l'Etat japonais détruit, l'Etat américain peut-il voir avec indifférence surgir, à la place de celui-ci, un Etat chinois qui sera, en puissance et impérialisme, un Japon multiplié par dix ?

Si j'avais pensé qu'il faille répondre oui à cette dernière question, j'aurais intitulé mon article : « Le suicide de l'Amérique ».

Sinclair nous dit qu'aux U.S.A. on aime bien la Chine. Bien sûr on aime la Chine pour son pittoresque et sa cuisine amusante, comme on aime l'Italie pour son soleil. Mais cela n'a rien à voir avec le fait d'aimer l'Etat chinois (un Etat chinois qui sera un cochon comme tous les autres Etats.) Et Sinclair confirme le point : « La politique de la porte ouverte en Chine a été l'un des principes directeurs de notre diplomatie depuis plus d'un demi-siècle. » C'est dire que l'Etat américain ne désire pas qu'il y ait en Chine un Etat assez fort pour ouvrir et fermer sa porte à son gré. Encore moins désire-t-il qu'il y ait un Etat chinois capable d'embêter ses voisins.

Le deuxième point de la lettre de Sinclair est celui-ci : « Dire, comme le dit votre collaborateur que l'anticommunisme n'a rien à voir avec la lutte que nous menons en Corée est complètement absurde. »

« (...) Je me suis trouvé en Amérique pendant l'été et l'automne 43. Je n'ai pas vu d'anticommunisme, mais au contraire une Amérique extraordinairement pro-russe et pro-stalinienne : sur tous les écrans l'horrible « Mission to Moscow », dans les conversations, des « Uncle Joe » pleins d'affection, accompagnés de « we are so much alike » (nous sommes tellement les mêmes, nous, Américains et Russes !). Ce n'était pas là seulement opinions d'hommes de la rue, puisque, au même moment, à Téhéran, Roosevelt livrait à Staline la moitié de l'Europe — et je lisais, sur le journal lumineux du Sun, à Baltimore, que c'était là un « tremendous success », un succès extraordinaire.

Le communisme existe à la surface de la terre depuis maintenant 34 ans. Durant ces trente-quatre ans, il est arrivé à l'Etat américain de se porter au secours du communisme quand celui-ci a été en péril de mort. Il ne lui est pas arrivé de le combattre.

A qui fera-t-on croire que l'Etat américain de 1945 n'avait pas les moyens de battre les communistes chinois ? Loin de les combattre, il a tout fait pour qu'ils partagent la Chine avec Tchang Kai-shek.

L'Etat américain n'a commencé à s'occuper du « communisme » chinois qu'à partir du moment où celui-ci s'est incarné dans un Etat chinois. Est-ce que cela ne doit pas donner à réfléchir ?

Le fond des choses est celui-ci : l'Etat chinois, un Etat chinois véritable, c'est-à-dire doté de puissance et d'impérialisme, naîtra-t-il, ou non ? Je pense que ni Sinclair ni moi ne pouvons répondre à la question. Le temps apportera la réponse.

Si la réponse est « oui », mon article aura donné la clé de la politique américaine dans la période proche. Si la réponse est « non », Sinclair aura eu raison de dire mon petit article fantaisiste et absurde.

Eh bien, après quinze ans on peut dire aujourd'hui que la réponse a été oui et l'on a l'explication de l'actuelle présence armée américaine sur tous les confins orientaux et sud-orientaux de la Chine, du Japon au Siam, en passant par Corée, 5^e flotte, Philippines, Formose, Viet-Nam.

A propos du mot de Viet-Nam, voilà encore des souvenirs qui arrivent.

Il est bon qu'on le sache : de toute la presse française, la R.P. est le premier organe à avoir imprimé le mot. A lui seul il était révolutionnaire. (On disait « Indochine »).

A la suite de la mutinerie militaire de Yen-Bay (février 1930), la R.P. publiait, le 1^{er} juillet une étude de Péra « Viet-Nam 1930 » (1) :

« Si ce double mot (d'Indo-chine) peut avoir une signification, elle ne peut être que géographique, désignant les

presqu'îles qui séparent le Golfe de Bengale de la Mer de Chine. Mais comment appeler Union indochinoise une parcelle seulement de ces presqu'îles, le littoral ouest de la méditerranée qu'est la Mer de Chine ?... Désir de l'impérialisme de salir ce qu'il opprime et recherche d'excuse : des gens qui ne sont ni des Indiens ni des Chinois tout en tenant des uns et des autres, des gens qui n'ont même pas de nom à eux, comment auraient-ils une existence nationale ?

Mais les calomnies des impérialistes n'ont rien à faire avec l'histoire. Le pays qu'ils appellent aujourd'hui Union indochinoise était, avant leur arrivée, parfaitement uni et organisé. Sous la suzeraineté ou l'administration directe de l'empereur Gia-Long se trouvaient réunis, au commencement du XIX^e siècle, tous les éléments du domaine de M. Pasquier (le Résident général de l'époque). Suzerain des rois du Cambodge et du Laos, Gia-Long était en effet non pas comme nous disons aujourd'hui empereur d'Annam, mais souverain du Viet-Nam, pays absolument homogène que notre impérialisme a découpé pour des raisons de conquête en trois tronçons : Cochinchine, Annam et Tonkin.

Fait important : depuis qu'il existait, c'est-à-dire depuis neuf siècles, le souverain du Viet-Nam régnait par la vertu de l'investiture reçue de l'Empereur de Chine.

Car les Annamites sont des Chinois ! Avant d'être des Annamites, ils étaient des Viet et habitaient un territoire au sud de l'embouchure du Yang-Tsé. Dans le dernier tiers du IV^e siècle avant J.C., à la suite de malheurs guerriers ou peut-être simplement par suite de ce besoin de faire tâche d'huile qui semble inhérent aux Chinois, les différentes tribus Viet se mirent en route vers le Sud. (...) Au cours de cette progression et par une fusion constante (quoique non toujours pacifique) avec les populations locales, elles arrivèrent à constituer un rameau bien spécial de la famille chinoise, le peuple annamite. (...)

Devenus « Annamites », les Viet ne perdrent jamais le souvenir de leur origine chinoise. Mieux, ils semblent n'avoir jamais eu l'idée qu'ils fussent autre chose que des Chinois. A partir de l'an 207 avant J.C. ils forment un Etat avec les gens de deux Quang (Quang-Si et Quang-Toung ; (quang signifie commandement) et vivent sous la domination d'un gouverneur chinois. Devant la carence du pouvoir central, ce gouverneur devient un beau jour « indépendant » et fonde ce qu'on a appelé une « dynastie ». Mais dès que la Chine sort de l'anarchie, elle reprend l'administration des trois provinces (an III après J.C.). C'est le commencement de ce que les ouvrages français d'histoire à l'usage des jeunes Annamites des écoles gouvernementales appellent la « domination chinoise ». Théoriquement, cette « domination » dure jusqu'en 939, année où commence la période « d'indépendance », coupée de courts moments de nouvelle « domination ».

Mais ces mots n'ont aucune signification. Pendant la « domination », le pays est administré par des gouverneurs dont plusieurs sont annamites ; il est dans la situation de toutes les provinces de la Chine ; son sort n'est absolument pas différent de celui des deux quangs dont on ne l'a détaché qu'à cause des progrès accomplis vers le Sud. D'autre part, pendant les périodes « d'indépendance », les souverains locaux ne se sentent réellement légaux qu'après avoir reçu l'investiture impériale ; ils ne manquent jamais de la demander ni de payer un tribut annuel de vassallité. On peut donc dire que des origines au 6 juin 1884 (jour où « notre » ambassadeur Patenôtre brisa en grande pompe le sceau envoyé par l'empereur de Chine au souverain d'Annam) le Viet-Nam a été une province chinoise, connaissant des périodes d'administration directe et d'autres d'administration locale, subissant les vicissitudes d'une politique tantôt centralisatrice, tantôt décentralisatrice.

Mais il est une autre catégorie de faits qui ne sont pas moins importants que la notion historique de ces liens politiques de vingt-deux siècles : ce sont les sentiments filiaux que les Annamites nourrissent pour la Chine, le prestige qu'ont à leurs yeux la culture chinoise, la philosophie chinoise et les possibilités révolutionnaires chinoises.

Depuis avant l'ère chrétienne, les caractères chinois et la langue chinoise étaient employés (en Annam) pour la ré-

(1) Louis Roubaud, envoyé par le Petit Parisien, en Indochine après la mutinerie, a publié, à partir du 10 mai, une série d'articles, d'abord sous la rubrique « Le P.P. en Indochine ». Ce sont de bons articles, et surtout des articles qui vont en s'améliorant du commencement à la fin. Le journaliste bourgeois, visiblement, peu à peu... comprend ; et dit honnêtement ce qu'il commence à comprendre. Ainsi le mot Viet-nam, dans le sens où nous l'entendons, le sens national, est imprimé par lui en septembre. Mais ce n'est qu'en passant. Et, de toute façon, l'antériorité est incontestable pour la R.P.

daction des actes officiels. Le chinois devint vite aussi la langue littéraire : celle des étudiants, des historiens et des poètes et le Temple de la Littérature d'Hanoi (baptisé aujourd'hui Pagode des Corbeaux) nous a conservé, gravés dans la pierre, les noms des lauréats des concours littéraires chinois par quoi se recrutaient les mandarins.

Aujourd'hui l'annamite est devenu la langue officielle ; l'administration poursuit les commerçants qui ne tiennent pas leurs livres en chiffres arabes et en quoc-ngu, drôle d'alphabet presque latin inventé par les jésuites. Cependant les lettrés de chinois demeurent nombreux et vénérés.

(...) Ainsi, le vieux Viet-Nam est ethniquement, historiquement et idéologiquement une portion de la Chine. Il en est une aussi politiquement, c'est tout naturel. Et les événements qui ont épouvanté les bourgeois en février, mars, avril et mai 1930 ne sont pas seulement le prélude de la libération nationale de l'Annam et de l'expulsion des impérialistes français, mais aussi une portion de la révolution chinoise. Ils en ont d'ailleurs toute la complexité par le mélange des deux luttes anti-impérialiste et sociale.

Y a-t-il grand-chose à ajouter à cet écrit ?

Disons simplement que ces lignes, vieilles de trente-six ans (comme le temps passe ! L'abonnement à la R.P. bimensuelle était de 40 fr. !) n'éclaircissent pas mal la situation actuelle, l'imbroglio où pataugent les Américains, leurs adversaires et tous ceux qui donnent des conseils aux uns et aux autres.

« Revenir aux accords de Genève », comme on le dit souvent ? C'est impossible. Ces accords ont été un expédient momentané permettant à Mendès-France de liquider la domination coloniale. Mais ils ne pouvaient pas durer, coupant en deux un pays profondément unitaire. (2)

Les Annamites ont toujours voulu « l'union des trois Ky ». Dès la signature des accords, la question a été : **Qui**, dans l'indépendance enfin acquise, fera l'unité ? **Sera-ce le Sud ? ou sera-ce le Nord ?**

Tant qu'il y a eu, ou qu'il a semblé y avoir, un gouvernement dans le Sud, la réponse, au moins pour les observateurs d'Europe, est restée en balance. Aujourd'hui, mettons depuis la disparition du président Diem, il n'y a plus d'hésitation : **le Nord a gagné**. Il a gagné psychologiquement ; sans les armes américaines, il aurait aussi gagné matériellement depuis longtemps. En tous cas une victoire du Sud est actuellement exclue. Pour ce qui est d'un Viet-Nam uni et non communiste, la partie est perdue.

Que font donc les Américains sur le 17^e parallèle ? Ils font **barrière à la Chine**, et pas autre chose.

Quand on songe que le pauvre peuple annamite connaît la guerre au moins depuis 1930, on se prend à souhaiter que cette barrière se situe quelque part ailleurs que chez eux, à Sumatra ou Bornéo, par exemple. Cela arrivera peut-être : les problèmes auront simplement, alors, changé de place. Et s'il arrivait que l'Amérique abandonne toutes les terres qui s'étendent de l'Asie continentale au nord de l'Australie, rien ne serait encore résolu, Rome et Carthage restant en présence.

C'est dire combien est irréaliste la « **neutralisation** » proposée par de Gaulle. Si le mot voulait dire quelque chose, nous crierions : « **Vive la neutralisation non pas du seul « Sud-est asiatique », la neutralisation du monde entier !** »

On remarquera que je n'ai guère employé, jusqu'ici, le mot de « communisme ». Je crois peu en effet aux guerres de doctrine.

Les guerres de religion, en Europe, comment sont-elles arrivées à extinction ? Est-ce par le triomphe de l'une des formules proposées ? Non ; ce fut par la découverte de la « **tolérance** », qui fut, en fait, l'avènement de l'**indifférence**. Ainsi on peut penser que les tenants occidentaux d'une économie, dite libérale, de plus en plus étatisée, seront moins choqués par le capitalisme d'Etat oriental, lequel, de son côté, est amené à découvrir l'intérêt d'une économie basée sur des entreprises de propriété collective, mais libres et responsables. Les lignes d'évolution des deux systèmes, tous deux basés sur le travail salarié, ne s'éloignent pas l'une de l'autre. Tout au contraire, elles convergent.

Il a fallu une bonne centaine d'années pour que tourne « en queue de poisson » la querelle **Réforme-Pape**. En faudra-t-il autant pour le **conflit marxisme-capitalisme**, posé de façon aiguë en 1917 ?

Il est bien possible qu'il faille un peu moins de temps. Mais dès maintenant, ce qui domine, ce n'est pas le heurt de deux « idéologies » ; c'est l'affrontement de deux Etats très puissants.

Est-ce dire que je tiens pour fatal que cet affrontement devienne guerre ouverte ?

Si curieux que cela paraisse, je tiens aujourd'hui la chose comme **moins probable**, à échéance prévisible, que mon écrit de 1950 ne le donnait à penser.

Certes les éléments psychologiques d'un conflit guerrier existent des deux côtés. Et les éléments matériels sont disposés sur le terrain, à pied d'œuvre. Et cela depuis une bonne dizaine d'années.

Or en ce laps, qui n'est pas négligeable, l'étincelle n'est pas venue.

Visiblement, de part et d'autre, on a la **Crainte d'un conflit ouvert**. Que manque-t-il donc à l'Amérique ? Il lui manque ce qu'aucun degré de supériorité industrielle ne pourra lui donner ; il lui manque **une infanterie**. A la guerre on ne fait pas grand-chose d'efficace avec l'aviation. Avec l'artillerie, on ne fait pas tout non plus. Le dernier mot est à l'infanterie. Or la proportion des populations fait que l'Amérique devrait combattre à **un contre cinq ou six**. Même avec des alliés (Japon, Inde, Russie ; — mais oui, comme il y a vingt ans) il n'est pas sûr qu'elle ne s'engagerait pas dans une Guerre de cent ans.

Et du côté chinois ? Inutile d'insister sur les manques actuels... Mais signalons que les dirigeants chinois craignent peut-être moins les bombes américaines qu'ils ne redoutent d'avoir affaire... à d'autres Chinois. (Ils ne seraient pas si féroces contre leurs « révisionnistes s'il n'y avait une opposition virtuelle dans le pays).

Alors ?

Alors je crois à au moins quelques années encore sans grande guerre. Il n'est même pas exclu que dans ce conflit sino-américain les choses tournent comme dans le conflit russo-américain, c'est-à-dire en queue de poisson. Commencé dès la destruction de l'Etat allemand, l'affrontement des Etats russe et américain a été fort grave. Il l'est moins, aujourd'hui. Et ceci, précisément par le fait de ce qui nous occupe ici, par le fait de l'apparition dans le monde d'un troisième Etat, l'Etat chinois.

Quel événement surgira, peut-être, pour mettre fin au conflit actuellement redouté ? Bien entendu, je n'en sais rien.

(2) Louzon a écrit cela dès après les accords.

Après les grèves du métro

D'un VIEUX SYNDICALISTE... (Il y a un peu trop d'anciens dans notre courrier. Allons, les jeunes! Ne vous laissez pas intimider par les poils blancs que nous pouvons avoir!)

Les dirigeants des grévistes crient au grand succès. De mon temps, nous disions qu'une grève avait été un succès quand les grévistes avaient obtenu satisfaction.

Est-ce le cas?

Pour moi, qui ne suis pas de la R.A.T.P., je constate que, comme moi, des milliers de travailleurs ont perdu leur « journée » ce vendredi là, et que, pour certaines personnes, qui ne sont pas plus que moi dans le coup, ça a été plus grave, voire tragique.

Au vieux temps de l'action syndicale, c'est le patron qu'on frappait, à la caisse, non pas M. Tout-le-monde (dont l'Etat se fout).

Ceci dit, il apparaît que les revendications des camarades grévistes du métro sont non seulement légitimes, mais louables. Ils veulent deux jours de repos consécutifs par semaine. Très bien! On réclame ça depuis 36. (Et je crois qu'ils l'ont à peu près obtenu.)

Ils veulent encore un aménagement du travail, en sorte que neuf heures de fonction (ce qui est trop d'une heure au moins) n'impliquent pas douze heures de présence. Sa Majesté la Direction répondrait, dit-on, que ce n'est pas possible, qu'il faudrait embaucher du personnel supplémentaire. Allons donc!

Je peux leur en fournir, moi, du personnel, sans embauchage supplémentaire. Vous avez tous vu les gars et les filles qui, à l'entrée des quais, font des trous dans les billets? Vous ne pourriez pas dire qu'à ces humains on fait faire là un travail d'homme et qu'à l'âge de l'électronique ils ne sont pas facilement remplaçables. Alors, mettez à leur place des appareils et mettez-les, eux, là où il faudrait des travailleurs supplémentaires, à la conduite des rames par exemple.

On dira que cela pose des problèmes supplémentaires. Ça n'en pose pas plus que ne l'a fait, au temps de la « rationalisation » Poincaré, l'établissement des « portillons automatiques », que tout le monde, aujourd'hui, trouve tout à fait normaux.

L'inhumanité des hospices ou à quoi sert la vignette « pour les vieux » ?

D'un camarade THEUIL (de l'Isle-sur-Sorgue) :

En août 1964, nous avions, ma femme et moi, commis la folie de quitter notre logement et de bazarder nos nippes et mobilier pour entrer à l'hospice. Nous avons fait trois hospices et maisons de repos pendant deux ans. Vous avez dû vous en rendre compte par nos changements d'adresse, quand, voilà que tout à coup, fin juillet, j'ai eu la chance grâce à un copain de dénicher un tout petit logement à l'Isle-sur-Sorgue, bien suffisant, car nous n'avons presque plus rien.

Ma femme a 69 ans et moi 70. Croyez que je ne suis pas prêt de rentrer dans un hospice ou maison de repos, c'est l'esclavage, on est traité comme des gosses, c'est la vie de caserne avec toute son imbécillité. Il y a de quoi en devenir abruti.

... Je viens de recevoir le dernier numéro de « la R.P. », toujours libre et indépendante. Tout n'est pas perdu, il faudra bien que ça change.

D'un ex-coopérant déçu à un coopérant optimiste

De Jean TEILHAC :

Je vous remercie d'avoir passé mes « propos », mes « surprenants » propos dans le dernier numéro de « la R.P. ». Il me tarde de savoir s'il y a des réactions. Celles de coopérants ou d'ex-coopérants optimistes, s'il s'en manifestait, seraient bien intéressantes.

Bien d'accord avec Péra sur le caractère répugnant de la condamnation à mort de ce faux monnayeur. Mais que ce lugubre poteau d'exécution ne cache pas la forêt des scandales algériens. Il y a bien pire que cette sanglante péripétie. C'est partout et tous les jours que le socialisme est exécuté en Algérie par des « socialistes ».

N'est-il pas par ailleurs bien inquiétant de voir le nombre grandissant de coopérants compromis dans de sordides affaires de maquereautage et de trafic de devises à Alger, à Oran, à Annaba. Même si ces compromissions sont un peu montées en épingle par les Algériens? C'est tout de même moche de penser que cette catégorie de coopérants est attirée par l'Algérie, tandis que les coopérants qui voulaient aider l'Algérie indépendante à se mettre debout abandonnent dégoûtés ou sont foutus à la porte.

Justement, nous recevons d'un coopérant, qui signe Jacques SIMON et qui continue à faire confiance à « l'Algérie socialiste », les premiers commentaires suivants :

« Presque tout se défait dans cet Etat algérien. » C'est dans « la R.P. » que je lis ça sous la signature de Jean Teilhac.

Ce jugement me semble passionnel. J'ai vu souvent confier certaines responsabilités à des incapables, mais je n'ai jamais vu qu'on envoie un garçon de café à la place d'un chef du contentieux.

Chacun sait que la colonisation a... omis de former des chefs de contentieux comme elle a... omis d'alphabétiser 90 % « d'indigènes ».

Ce n'est pas en quatre ans d'indépendance que les efforts des Algériens en matière de formation professionnelle peuvent donner des résultats spectaculaires! Il est vrai, par contre, que les compétences ne sont pas toujours utilisées au mieux.

Mais cela n'est-il pas vrai partout? L'impatiencia est révolutionnaire mais ne doit pas nous dispenser de reconnaître, par exemple, qu'après cent trente-deux ans « d'ordre colonial » et trois ans d'anarchie benbellienne, le pouvoir actuel se soit résolu à orienter vers le progrès et le sérieux tout en ne remettant pas en cause l'option socialiste algérienne.

Des résultats appréciables ont été obtenus dans de nombreux domaines (après seulement seize mois d'exercice du pouvoir).

Je considère comme positive la nomination récente des deux nouveaux ministres Lamine Khane et Mohammed Benyahia (1) en remplacement des deux « défailants » (Ali Mashas et Bachir Boumaza).

Ils sont intelligents et socialistes, et connaissent, l'un les problèmes de la réforme agraire, l'autre ceux de l'information.

Ils ont l'un et l'autre un programme d'action qui a été agréé par le gouvernement. — On semble, heureusement, s'éloigner du « copinage » cher à Ben Bella! — Enfin, ils ont déjà l'un et l'autre opéré de bons rajustements dans la hiérarchie.

N'est-ce pas sacrifier à une curieuse passion que d'affirmer que « les responsables sont dans leur majorité incurablement nuls et paresseux »? Qui ne connaît des cas particuliers? Autorisent-ils à affirmer qu'« au niveau des postes d'animation et de conception on ne voit jamais, en dehors de quelques exceptions rarissimes, que des fumistes, des m'as-tu-vu ou des cancre rutilants »? A lire Jen Teilhac on pourrait penser que rien ne marche en Algérie! Bien entendu, je ne dirai pas que tout marche bien et il m'arrive fréquemment de trépigner d'impatience devant ce qui pourrait à mon gré aller mieux tout de suite.

(1) Un des auteurs du programme de Tripoli, premier texte officiel du F.N.L. sur l'option socialiste.

Cependant, j'affirme que l'Algérie n'a pas le visage que lui donne Jean Teilhac.

Coopérer c'est croire ; participer (en se gardant du « fraternalisme », nouvelle forme en Algérie du paternalisme) et effectivement ne pas « convoiter la révolution des autres », selon la formule du professeur Mandouze relevée par Jean Teilhac.

Coopérer c'est être impatient et patient. Mais c'est surtout être bienveillant.

Cette lettre est loin d'être exhaustive et même ne répond que très incomplètement à l'article de Jean Teilhac, mais je voulais immédiatement signaler mon désaccord et mes réserves. Si vous le voulez bien, je me propose de répondre ultérieurement plus longuement.

A propos de Mao Tsé-Toung

De J. GALLIENNE, cette lettre :

Dans le numéro de septembre de « la R.P. », Louzon oppose les philosophies extrême-orientales à celles d'Occident, et affirme que Bouddha, Confucius, Lao-Tseu, ne sont que des hommes. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'il émet cette idée. Elle me paraît un peu trop schématique. A l'état pur, le bouddhisme, le confucianisme, le taoïsme sont bien des doctrines humaines, en effet. Mais l'imagination populaire les a transformées, et elles sont devenues des religions comme les autres.

Quand on lit une vie du Bouddha d'après la tradition du grand véhicule, on n'a pas du tout l'impression qu'il s'agit d'un homme « comme vous et moi ». En effet, on raconte que sa naissance a été miraculeuse : la mère, la reine Maya, a été fécondée par un éléphant rose envoyé du Nivana par un Bodhisatva (saint personnage). Plus tard, il a été tenté par Mara, le diable ; puis il a accompli toutes sortes de miracles dont la plupart rappellent ceux de l'Evangile. Sa mort également a été marquée par toutes sortes de prodiges. Le bouddhisme ne nie pas les dieux du brahmanisme, mais les considère comme négligeables, le Bouddha les ayant dépassés. Vous me direz qu'il s'agit d'histoires indiennes et non chinoises. Sans doute. Mais le bouddhisme chinois a adopté le grand véhicule, et je n'ai jamais entendu dire qu'il ait rejeté ces légendes.

Confucius est certes beaucoup plus un homme que le Bouddha. Il fut certainement un agnostique. Mais il n'a jamais nié l'existence des dieux et démons auxquels croyaient (de façon assez vague, il est vrai) les Chinois de son époque. De plus, on raconte aussi en Chine qu'il y eut des prodiges dans sa vie : en particulier, qu'au moment de sa naissance, une musique céleste se fit entendre.

Je connais moins bien la vie et l'œuvre de Lao-Tseu. Mais le fait est que sa doctrine a vite dégénéré en pratiques de sorcellerie.

Tout ceci pour en venir à cette conclusion : ce passé de la Chine ne me rassure pas sur son avenir. Je ne serais pas étonné si l'on me disait que, dans un siècle ou deux, on racontera que la naissance de Mao Tse Toung a été accompagnée de miracles. Car je ne pense pas que le conditionnement incroyablement auquel on soumet actuellement le peuple chinois puisse aboutir à un épanouissement de la pensée rationnelle.

Sur les grèves belges

De VAN REUSSEL (Bruxelles) :

Je viens de prendre connaissance des nos 50 et 51 des bulletins de l'I.C.O. Avec profit. J'ai saisi sur le vif l'esprit qui règne dans cette équipe. Je persiste à considérer ces camarades avec sympathie, malgré certaines outrances...

L'exposé de l'I.C.O. sur la grève des ouvrières de la F.N. m'a particulièrement intéressé. Que dirais-je ? Je me réjouis qu'il existe quelque part un bulletin qui puisse traiter des sujets qui nous tiennent tellement à cœur, et consacrer 10 pages si passionnantes à ce mouvement revendicatif et sur lequel le dernier mot est loin d'être dit !

J'en parle en connaissance de cause, pour y avoir vécu, en spectateur, les péripéties au jour le jour. Je me trouve là, comme par hasard, en compagnie de l'auteur de l'article paru dans le no 50 de U.C.O. Dans le reportage que j'en ai fait dans le numéro de mai de la R.P., je me suis limité à l'essentiel de ce mouvement des ouvrières grévistes, sans m'étendre plus qu'il ne le fallait sur le sabotage du début

et la mauvaise volonté nuancée de l'appareil de la F.G.T.B. - Section Métallos.

Certains y ont trouvé des lacunes que l'I.C.O. no 51 baptisera « inexactitudes ».

J'avais aussi noté dans mon papier, le texte de la chanson, sous la dictée d'une jeune gréviste, qui, peut-être avait des attaches avec les mandataires du syndicat des Métallos. Je dis peut-être... Or, il paraît qu'il existe plusieurs versions et autres variantes et, si je le sais, c'est parce que l'I.C.O. me l'apprend, j'apportais à mon insu, une version corrigée !... Malheur !...

Que dit l'I.C.O. qui relève la chose ? : falsification... Pas moins...

Il ne reste plus à l'I.C.O., je gage, que de nous accuser d'être à la solde des syndicats réformistes et sociaux démocrates belges. Au point où ils en sont, pourquoi se gêner ?

Sur l'intéressement des travailleurs

D'un vieux socialiste :

... Proposition Vallon, rapport Mathé, commentaires d'Aron, tout cela me rappelle, vous savez quoi ? les discussions, avant la guerre de 14, sur l'établissement de l'impôt sur le revenu. Les bourgeois clamaient, et démontraient, qu'il était impossible cet impôt. Certains socialistes le tenaient au contraire pour une grande chose, un grand progrès social. Tous avaient tort. On l'a vu. Il était très possible ledit impôt. Et, du point de vue social, il a abouti à... l'impôt sur les salaires, qui est une cochonnerie.

Tout cela me rappelle aussi une enquête, toujours d'avant-guerre, aux Etats-Unis. L'enquêteur, bon socialiste réformiste, disait aux ouvriers :

« Mais il vous faudrait une aide sociale, des assurances-maladie, des soutiens familiaux... »

Je n'ai jamais oublié la réponse des ouvriers :

« Nous n'en voulons pas. NOUS VOULONS DE HAUTS SALAIRES. »

Réponses à A. Bujard

De Louis DONADIEU (Les Lilas) :

J'ai lu la lettre de A. Bujard, de Lyon, qui désire la collection de « la R.P. ».

Approchant de la retraite, je vous offre de vous faire déposer la collection depuis 1947, c'est-à-dire toute la nouvelle série, à votre siège.

Si Bujard peut et souhaite donner quelque chose, il le fera au bénéfice de « la R.P. ».

De Théo ARGENCE (Isère) :

Je crois pouvoir donner un prénom : Alain Bujard, à votre correspondant. Je le connais en effet dans ce qu'il écrit. Il était, seulement hier, l'animateur, voire le président de l'Association des Etudiants lyonnais. Il est le fils d'un de mes excellents amis — ingénieur T.P.E. — actif militant de gauche, mort voici une vingtaine d'années.

Or, étant de même de lui procurer quelques-uns au moins des documents qu'il recherche, il me serait agréable de connaître son adresse afin de lui écrire.

Péra ajoute qu'il a toute la collection reliée, avec table des matières, de la première série (de 1925 à 1939). Pour la consulter, lui envoyer un mot au siège de « la R.P. » (21, rue Jean-Robert).

Paul Reynaud

Paul Reynaud, qui vient de mourir, n'était pas un ami du mouvement ouvrier. Victor Serge qui, comme gérant de l'Anarchie avait été impliqué dans le procès des « Bandits tragiques » (avant 1914), raconte que les accusés eurent avec leurs avocats — « sauf Paul Reynaud » — des contacts non seulement confortants mais humains. Ministre, l'homme se faisait appeler par « la R.P. » en 1930-31, « Reynaud-le-sanglant » pour ses guillotinades en série en Indochine. En 38, il tentait, par ses décrets de novembre, de briser les conquêtes ouvrières de Juin 36 : il réussissait en ce qui concerne la semaine de quarante heures.

Mais cet adversaire avait de grandes qualités personnelles. « Le seul homme intelligent du Parlement ! », disait Louzon.

SORTIE DE SECOURS

par Ignazio SILONE
(chez Del Duca)

Dans notre numéro de novembre 1965, il y a juste un an, notre ami Giauffret donnait une excellente critique du livre d'Ignazio Silone : *Uscita di Sicurezza*. Traduit en français, sous son titre exact : *Sortie de secours*, il est sorti il y a quelques mois des presses de Del Duca.

Beaucoup d'amis de la « R.P. » ont déjà lu ce livre probablement. D'autres le liront encore sans nul doute, et ce petit compte rendu aurait atteint son but s'il incitait quelques lecteurs de notre revue à passer de bonnes heures en compagnie d'Ignazio Silone. Celui-ci n'est pas seulement un bon écrivain humaniste et cordial, nous pouvons aussi le compter parmi « les camarades ».

« Le choix des camarades », tel est le titre du cinquième chapitre de ce livre qui rassemble plusieurs écrits du romancier italien. Ce choix qu'il a fait de ses camarades parmi les plus humbles ouvriers agricoles des Abruzzes, c'est cela qui fut sa « sortie de secours », qui le libéra de son milieu traditionnaliste et catholique. Il n'est plus revenu sur ce choix qui le conduisit bientôt à la participation au mouvement ouvrier, à l'adhésion au communisme. « Ce fut une espèce de fugue, écrit-il, de sortie de secours loin d'une solitude insupportable, un « Terre ! Terre ! », la découverte d'un nouveau continent ».

Qu'on ne croie pas cependant que le milieu familial du jeune Silone était réactionnaire ou conformiste. Son père était un paysan aisé mais libéral et, en lisant quelques-uns de ses souvenirs d'enfance, on sait que le « pater familias » lui inculqua de bons principes. En prenant le chemin qu'il a suivi, Silone ne fut pas infidèle à un tel père.

Dans la jeunesse de Silone, il y eut aussi ce qu'il appelle lui-même « un prêtre étrange ». Ce seul mot « étrange » implique que ce prêtre ne ressemblait pas aux autres. Cela devait modérer le zèle équivoque que mettaient certains critiques à décerner des louanges à l'ex-communiste Silone. Lui-même ne manquera pas de prendre garde à cette méthode qu'ont les bons pères de tirer ainsi la couverture à eux. Si on les écoutait, cet épisode de la jeunesse de l'auteur serait bientôt le chapitre principal du livre, et l'on voit tout de suite « la sortie de secours » benoîtement ouverte devant le communiste repent.

Mais Silone n'est pas un communiste repent ! C'est un « Ex ». Il s'explique longuement sur « la situation des Ex » dans le sixième chapitre de son livre qui reprend le texte d'une conférence prononcée à Zurich, en 1942, devant un auditoire composé en grande partie d'ex-communistes allemands. Plus loin, il écrit : « ... cette charge émotive qui nous conduisit au choix initial n'est point neutralisée par la désillusion. « Nous », dis-je, et le nous n'est point ici une hypertrophie de moi. Notre nombre est légion toujours grandissante ; la légion des rescapés de l'Internationale. Nous sommes nombreux, hors de tous les partis et de toutes les églises, à porter en secret les mêmes stigmates ».

Entre nous, dans ce cercle de militants qui entourent « la R.P. » et qui font qu'elle dure encore, il y a une notable quantité d'« Ex ». Ils veulent bien faire partie de « la légion des rescapés de l'Internationale », mais à condition qu'on comprenne aussi qu'une part de l'Internationale vivante est rescapée avec eux. Pourquoi tiendraient-ils se-

crets les stigmates qu'ils portent ? Ils n'ont pas eu besoin de « sortie de secours » pour adhérer à la révolution prolétarienne ; ils n'ont pas besoin de « sortie de secours » pour y rester fidèles. Leur passage dans le parti communiste n'a été qu'un incident de parcours, et beaucoup se refusent encore à admettre que cet incident n'ait eu que des effets négatifs.

Quelle que soit la réaction personnelle, et inévitablement passionnée, qu'auront, en lisant Silone, les « Ex » qui n'ont pas renié, ils reconnaîtront en lui un camarade et un ami. Ils revivront avec lui quelques heures émouvantes de leur propre vie de militant.

Et puis, il n'y a pas que les « Ex ». Il y a tous les camarades qui, dans des conditions nouvelles, mènent le combat défini par la devise syndicaliste « bien-être et liberté ». Dans ce livre de Silone, ils trouveront nourriture réconfortante pour leur esprit et pour leur cœur.

« Repenser le progrès », c'est le titre du chapitre final où Silone étudie la société industrielle contemporaine, où il aborde tous les problèmes que nous connaissons bien puisqu'ils sont la substance des pages que nous écrivons ici ensemble, reflets de l'action réelle ou facteurs d'une action rajeunie. Point n'est besoin d'être d'accord avec tout ce que dit Silone pour aimer qu'il nous le dise ainsi. Voici une partie de sa conclusion :

« ... la société parviendra-t-elle à récupérer les fonctions qu'a usurpées l'Etat bureaucratique et centralisé ? Réussira-t-elle à substituer aux relations autoritaires, contraignantes, passives, des relations humaines, authentiques et responsables ? Cette perspective, en d'autres termes, ne doit pas être confondue avec une utopie ; elle ne se fixe pas un but précis ou un poteau d'arrivée mais suit tout naturellement la tendance que conditionne l'excès, toujours plus insupportable, d'étatisme et de bureaucratisme. Il ne faudrait toutefois point s'imaginer que le passage de l'antagonisme latent à la révolte s'accomplira tout seul. Rien de neuf et de vivant ne s'est jamais fait dans l'histoire des hommes sans la passion d'hommes désintéressés, n'ayant d'autre but que de servir l'intérêt général. Selon toutes probabilités, il s'agira d'un conflit long, compliqué et incertain... »

R. G.

« Marxiste » avant Marx !

Longtemps les bourgeois ont reproché à Marx d'avoir préconisé un comportement social qui serait contraire à l'intérêt général, et qui s'appelle la lutte de classe, cependant que les marxistes faisaient gloire à leur grand homme d'avoir découvert le phénomène de la lutte des classes.

Or le phénomène a été découvert, décrit, noir sur blanc, dès avant Marx.

Au milieu du XIX^e siècle c'était une idée courante.

Tenons-nous-en aux publications faites en France :

« Dans toutes les révolutions il n'y a jamais eu que deux partis en présence : celui des gens qui veulent vivre de leur travail et celui des gens qui veulent vivre du travail d'autrui... Patriciens et plébéiens, esclaves et affranchis, gueffes et gibellins, roses rouges et roses blanches, cavaliers et têtes rondes, libéraux et serviles ne sont que des variétés de la même espèce. »

A.J. BLANQUI (frère aîné d'Auguste, « l'enfermé ») in « Histoire de l'Economie politique », 1837 ; ouvrage réédité en 42 et 45.

Repris par Marx, en 47, cela donne :

« L'histoire de la société jusqu'à nos jours n'a été que l'histoire de luttes de classes. Homme libre et esclave, patricien et plébéien, baron et serf, maître de jurande et compagnon, en un mot oppresseurs et opprimés, en opposition constante, ont mené une guerre ininterrompue... »

MARX et ENGELS « Manifeste communiste ».

« J'avais vingt ans »

UN JEUNE OUVRIER AU DEBUT DU SIECLE

de René MICHAUD

Les éditeurs se plaignent de la crise de l'édition ; ce n'est pas surprenant quand on voit ce que la plupart publient : des romans sans intrigue, des histoires sans queue ni tête, des acrobaties linguistiques sans rapport avec le langage vivant. Les pontifes qui, dans les bureaux des éditions jouent les censeurs, voudraient imposer au public les goûts faisandés ou sophistiqués de leurs chappelles. Est-il étonnant que le public, écoeuré par cette littérature décadente, se tourne vers le cinéma commercial et la T.V. abêtissante, ce qui ne fait qu'aggraver le désastre ?

Voici enfin un livre vrai, vivant, sain, qui peint l'homme tel qu'il est, sans fioriture, sans pudibonderie, mais aussi sans parti pris d'aggravation de la misère.

Pour écrire les premiers chapitres de ce récit, l'auteur puise à même son expérience de gamin du XIII^e, cet arrondissement de Paris qui était, avant la Grande Guerre, l'un de ceux où l'on rencontrait le plus de misère.

Paris c'est, pour René, l'apprentissage comme cordonnier, ses pérégrinations de boîte en boîte, et c'est aussi l'apprentissage de la vie, sa rencontre avec des compagnons anarchistes et le message de la littérature militante qui font l'éducation politique et syndicale du jeune homme. Ce n'est pas la grande industrie avec ses luttes disciplinées, c'est face aux petits patrons, après au gain, que René prend ses responsabilités de jeune militant.

Appelé à faire son service militaire et n'appréciant pas davantage les particularismes nationaux que la vie de caserne, il déserte. Finies l'action au grand jour, les fêtes anarchistes où il rencontrait des compagnons valeureux et de belles militantes aux idées larges. C'est la vie errante, les faux papiers, les gîtes d'infortune, mais aussi la solidarité ouvrière. Situation néanmoins propice aux études, coupées de temps à autre des consolations de trop rares « affranchies », jusqu'au jour où la nostalgie de Paris devient trop forte !

Ecrit dans un style direct, c'est le film de toute une époque qui défile ; on est gagné par la gentillesse et la claire franchise de l'auteur qui ne joue pas les héros. Le lecteur, arrivé à la fin du livre, regrette que ce soit fini !

Les Editions Syndicalistes, coopératives de militants désintéressés au service du monde du travail, qui ont déjà édité la Presse quotidienne, Pour un Nouveau Manifeste socialiste et Les Syndicats américains dans un tournant, poursuivant leur effort, s'honorent de publier J'avais vingt ans, qui devra figurer dans les bibliothèques de tout militant ouvrier et aussi de tout homme ou femme cultivés et qui aiment le peuple. — M. L.

L'AUTEUR

René MICHAUD (c'est le nom que l'auteur portait comme déserteur dans l'illégalité), est né avec ce siècle.

Il a été cordonnier, bijoutier en faux, repré-

sentant, chauffeur de taxi, c'est dire qu'il connaît bien ce dont il parle. Un des fondateurs des syndicats des V.R.P. (voyageurs, représentants et placiers) de la C.G.T., Michaud a travaillé plusieurs années dans les bureaux d'études économiques et techniques de la C.G.T.-F.O. ; aujourd'hui, il collabore aux activités de l'OR.GE.CO. (Organisation Générale des Consommateurs) créée par des syndicalistes.

On peut souscrire à « J'avais vingt ans » aux Editions Syndicalistes, 21, rue Jean Robert, Paris 17^e, en remplissant le bulletin de souscription ci-dessous :

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Veuillez m'inscrire pour exemplaires (s),
dédiacé (s) du livre de :

René MICHAUD

« J'AVAIS VINGT ANS »

J'adresse ci-joint la somme de F.
(12 F. par volume, port compris)

soit : — en mandat-carte de versement,

— en chèque bancaire barré,

ou — en virement de C.C.P. — (de préférence)

aux Editions Syndicalistes, 21, rue Jean-Robert,
Paris-18^e — C.C.P. 21-764-88 PARIS.

(Bien indiquer : pour le livre de R. MICHAUD)

Prière d'envoyer le (s) livre (s) à :

NOM :

Prénoms :

Rue

Lieu N° du départ.

Après parution, ce volume sera vendu 15 F, au lieu de 12 en souscription.

CEUX QUI S'EN VONT

ALBERT LEDRAPPIER

Un de nos bons camarades, Albert Ledrappier, vient de s'éteindre à l'âge de 82 ans. Il a été incinéré au Père-Lachaise le 31 octobre. Ledrappier était un de ces militants qui constituent l'épine dorsale du mouvement syndical. Volontairement effacé, il a quand même toujours été au premier rang des luttes ouvrières dans les organisations du Livre.

Internationaliste et pacifiste sans jactance, il a su demeurer constamment fidèle à son idéal, quels que soient les risques encourus. Adversaire de la guerre, il a préféré subir les misères de l'émigration plutôt que d'endosser la livrée militaire. Cela l'a conduit à maintes pérégrinations, en Suisse, en Italie, en Allemagne, ce qui n'a pu qu'affermir son internationalisme.

Revenu en France seulement lorsqu'est intervenue la prescription pour l'insoumis qu'il était, il a rejoint le syndicat des Correcteurs parisiens, où il ne comptait que des sympathies.

A sa compagne des bons et des mauvais jours, à ses enfants, nous présentons nos condoléances attristées. — F. Ch.

LES FAITS DU MOIS

SAMEDI 1^{er} OCTOBRE. — M. Mendès-France est désigné comme candidat à la députation à Grenoble.

A **Djakarta**, procès de l'ancien ministre des Affaires étrangères Subandrio.

Sanglants désordres raciaux au Nigéria : un millier de morts.

DIMANCHE 2. — A l'élection municipale de **Brive**, succès de l'U.N.R. contre une liste de gauche à prédominance communiste.

LUNDI 3. — Manifestation à **Djakarta** pour la mise en accusation du président Sukarno.

Accord franco-bulgare pour l'installation d'une usine de pneumatiques à **Sofia**.

MARDI 4. — La **Tunisie** rompt ses relations diplomatiques avec l'Egypte.

JEUDI 6. — Grève du métro à **Paris**.

VENDREDI 7. — Après le renvoi par la Chine des étudiants russes, l'U.R.S.S. expulse les étudiants chinois.

SAMEDI 8. — Le prince Souvanna Phouma dissout le parlement laotien.

Au **Yémen**, une centaine d'officiers républicains accusés de complot.

M. Boumazza, ministre algérien de l'Information, se réfugie en France.

LUNDI 10. — **Israël** porte plainte à l'O.N.U. contre la Syrie.

A **Accra**, des poursuites sont engagées contre le président N'krumah.

M. Jikov, chef de l'Etat bulgare, reçu officiellement à Paris.

MARDI 11. — Arrestation au Caire de 14 intellectuels marxistes.

MERCREDI 12. — M. Wehner, vice-président du parti social-démocrate d'Allemagne de l'Ouest, propose une communauté économique des deux Etats allemands.

JEUDI 13. — Au **Brésil**, plusieurs parlementaires sont privés de leur mandat par le président Castelo Branco.

VENDREDI 14. — A **Guingamp**, 2.000 travailleurs manifestent contre les fermetures d'usines.

Le plafond des cotisations à la **Sécurité Sociale** est élevé à 1.140 F par mois en 1967.

SAMEDI 15. — La France décide de prendre à sa charge 80 % de la dépense d'une centrale nucléaire en **Catalogne**.

En **Italie**, le Parti communiste pro-chinois réunit une centaine de délégués à Livourne.

LUNDI 17. — Au **Brésil**, le président du parlement conteste la validité de la révocation de six députés par le chef de l'Etat.

En **Espagne**, 500 nouveaux élus des entreprises réclament la démission des principaux dirigeants des syndicats officiels.

A **Londres**, le « Daily Mirror » interrompt sa parution. Les journalistes F.O. se prononcent pour l'unification syndicale.

MARDI 18. — M. Rebba, secrétaire de l'U.G.T.A., se rallie à l'opposition au régime algérien.

MERCREDI 19. — A **Paris**, coup de théâtre au procès Ben Barka : le chef de la police marocaine se constitue prisonnier et le procès est suspendu après avoir tenu 38 audiences.

JEUDI 20. — Les mineurs C.G.T. manifestent pour l'amélioration de leur retraite complémentaire.

La Compagnie financière de Suez absorbe la Banque de l'Union Parisienne.

Dissolution du parlement brésilien.

VENDREDI 21. — Tentative avortée de coup d'Etat au **Laos**. Catastrophe au **Pays de Galles** : des enfants ensevelis par un crassier.

300 ouvriers yougoslaves brisent leurs machines pour protester contre la réduction de leurs salaires.

SAMEDI 22. — Québec menace de sécession au **Canada**. 3.000 étudiants de **Madrid** réclament un syndicat libre.

LUNDI 24. — Réunion à **Manille** des dirigeants de sept pays asiatiques, alliés des Etats-Unis.

Le roi du **Maroc** se rend à **Moscou**.

L'Algérie obtient un prêt important des Etats-Unis.

MARDI 25. — Le président de Gaulle reçoit le roi du **Népal**.

La conférence de **Manille** décide le retrait des troupes alliées six mois après la paix au Vietnam.

Au **Mans**, désaccord entre le P.C. et la gauche pour l'élection municipale.

L'**Indonésie** accuse la Chine d'introduire des armes chez elle.

La fédération **F.O. des Métaux** s'oppose à l'agitation décidée pour les 8 et 9 novembre.

A **Djakarta**, Subandrio est condamné à mort.

Au **Yémen**, sept personnalités sont passées par les armes.

MERCREDI 26. — M. Soustelle serait candidat aux élections législatives à **Lyon**.

A **Bonn**, démission des ministres libéraux.

JEUDI 27. — Lancement d'une fusée téléguidée en **Chine**.

VENDREDI 28. — Grève du métro à **Paris**.

Mort d'Eugène Hénaff, militant de la C.G.T.

Dépôt à l'O.N.U. d'une résolution anglo-américaine blâmant la Syrie.

DIMANCHE 30. — Fusion des deux partis socialistes italiens séparés depuis 19 ans.

Le parti S.F.I.O. souhaite rencontrer les communistes en vue des élections législatives.

LUNDI 31. — Un accord est signé au **Caire** pour l'indemnisation des lycées de la mission laïque française mis sous séquestre en 1956.

D'où vient l'argent ?

MOIS D'OCTOBRE 1966

RECETTES

Abonnements ordinaires	1.165,—	
Abonnements de soutien	484,—	
		1.649,—
Souscription		31,—
Vente au numéro		85,40
Caisse courante		59,20
Divers		15,—
Total des recettes		1.839,60
En caisse au 1-10-66		1.132,29

DEPENSES

Frais voyage	90,—
Impression numéro d'août	1.542,72
Virement caisse courante	59,20
Total des dépenses	1.691,92
En caisse au 31-10-66 :	
C.C.P.	1.279,97
	2.971,89

ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Barlet (Loire), 50 ; Boissel (Ardèche), 30 ; Claveyrolas (Seine), 30 ; Costentin (Seine), 50 ; Dombourgès (Gers), 30 ; Geslin (Seine), 40 ; Guyard (S.-et-M.), 25 ; Leprix (Seine), 30 ; Métayer (Seine), 50 ; Michaud (S.-et-O.), 100 ; Milhas (Hautes-Pyrénées), 25 ; Scouti (Haute-Garonne), 24. — Total : 484 F.

SOUSCRIPTION

Bardin (Seine), 10 ; Duperray (Loire), 5 ; Hedoux (Seine-Maritime), 5 ; Lacoste (Meurthe-et-Moselle), 4 ; Mathon (Rhône), 2 ; Travail (Gard), 5. — Total : 31 F.

Les Editions Syndicalistes

21, rue Jean-Robert - Paris 18° - C.C.P. 21 764-88 Paris

Vous proposent une sélection de leur catalogue :

La Presse Quotidienne , Ceux qui la font, ceux qui l'inspirent, de Nicolas FAUCIER	15,—
La Chine , Ses trois millénaires d'histoire, ses cinquante ans de révolution, de Robert LOUZON	5,—

NOS BROCHURES :

Les Syndicats américains , de Maurice LIME	3,—
Les responsabilités actuelles du syndicalisme , par « La Table ronde syndicaliste de la Loire »	2,—
L'actualité de la Charte d'Amiens , de Roger HAGNAUER (préface de Pierre Monatte)	1,—
Pour un nouveau manifeste socialiste , de Pierre RIMBERT (préface de Robert Louzon)	2,—

Les œuvres des écrivains du prolétariat :

Daniel MOTHE :	
Militant chez Renault	12,—
Georges NAVEL :	
Travaux	4,50
Parcours	7,50
Chacun son royaume (préface de Jean Giono)	12,—
Maurice LIME :	
Les belles journées (l'épopée ouvrière de 1936)	5,—
Métro Place des Fêtes	9,—
Le Maire du Palais (confession d'un technocrate)	15,—
<hr/>	
Trois scissions syndicales , de Pierre MONATTE	7,20
La grande division des travailleurs , de Maurice LABI	27,75
Moscou sous Lénine , d'Alfred ROSMER	6,—
Laïcité , de Jean CORNEC	16,—
Les joies et les fruits de la lecture , de Roger HAGNAUER	6,—
Maurice DOMMANGET, historien du mouvement social	
Histoire du 1^{er} mai	7,50
L'enseignement, l'enfance et la culture sous la Commune ..	8,20
Le Curé Meslier : un curé athée et communiste sous Louis XIV (publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique)	30,—
Daniel GUERIN :	
L'anarchisme , De la doctrine à l'action	3,—
Ni dieu, ni maître , Anthologie historique du mouvement anarchiste	43,80

Nota : Ajouter 10 % pour frais d'envoi.